

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

DIMANCHE 2 - LUNDI 3 OCTOBRE 1977 - N° 522

Commission paritaire n° 56942 - Tél : 636.73.76

1,70 F

Le voyage de Barre à Moscou

Des contrats qui mènent à une dépendance

Au cours du voyage de Barre à Moscou, il a été prévu de tripler les échanges franco-soviétiques.

L'URSS va donc augmenter ses importations de produits finis, mais en contre partie, elle exige que

la France lui achète davantage de pétrole.

Alors que l'impérialisme français a besoin de nouveaux marchés, l'URSS, par sa pénétration croissante dans l'économie française, se donne progressivement des moyens de pression supplémentaires.

Lire en page 8, l'article de Grégoire Carrat : le point sur les relations économiques entre les deux pays

COMMANDO CONTRE LES GREVISTES A RENAULT

La direction cherche à nier qu'il était armé

Un commando envoyé par la direction Renault Billancourt et composé d'une cinquantaine de cadres et de petits chefs a agressé des

caristes de l'usine Renault Billancourt qui sont en lutte contre le démantèlement de leur secteur. Faisant suite à une

semaine fertile en luttes, cette agression patronale menée par des hommes armés de pistolets, marque la volonté de mettre au pas les travailleurs combattifs.

Les réactions syndicales à l'agression dont ont été victimes les grévistes (la CGT et la CFDT organisaient vendredi après-midi un meeting devant la porte Zola des usines Renault) ont été qualifiées de provocations par le directeur de la régie, Vernez-Paille. Celui-ci a fait déclarer à ses services que la direction «entend faire respecter la liberté du travail». Renault, entreprise nationalisée, qui est en pointe dans l'organisation de l'exploitation des travailleurs, l'est aussi dans la tentative de mater tout mouvement de révolte.

Sous un éventuel gouvernement de gauche, le PDG de l'entreprise, au sujet de laquelle sont aujourd'hui tant vantés les mérites de la nationalisation, n'aurait-il pas recours à la même politique répressive, dans un même souci d'«efficacité» ?

(Voir page 3)

Schmidt l'avait demandé Giscard l'a fait

Klaus Croissant arrêté à Paris

Mitterrand était d'accord



Maître Klaus Croissant, ex-avocat de la «Fraction armée rouge», s'était réfugié en France au mois de juillet, pour échapper aux poursuites des autorités de la République fédérale allemande qui assimilent maintenant la défense politique à une «complicité pour crimes». Klaus Croissant avait demandé de pouvoir bénéficier du statut de réfugié politique. Giscard d'Estaing, qui parle si volontiers de «la France, terre d'asile», vient de le faire arrêter sur demande du chancelier allemand.

«La collaboration entre nos deux polices est parfaite», disait-il y a quelques jours, Bonnet, qui a reçu de son collègue de l'intérieur allemand un message de félicitations pour l'arrestation de maître Croissant. Le voyage de Poniatowski à Bonn, la semaine dernière, soulignait le renforcement de cette collaboration.

Quant aux déclarations de Mitterrand qui, la veille, s'était dit solidaire de la répression organisée par le social-démocrate Schmidt, elles ont pu être utilisées comme une sorte de «feu vert» par le gouvernement français. En France, l'impérialisme allemand ne manque donc pas d'appuis au sein de la bourgeoisie, pour exporter son «modèle».

(Voir page 9)

IL Y A 28 ANS NAISSAIT LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

«Le peuple chinois est debout» : c'est par ces mots que le camarade Mao Tsé-toung proclamait il y a 28 ans, sur la place Tien An Men, la naissance de la République populaire de Chine.

Pour tous les peuples encore victimes du joug colonial, la libération de l'oppression impérialiste et féodale, du quart de l'humanité signifiait un immense espoir d'émancipation, de victoire sur un système impérialiste ainsi considérablement affaibli.

En s'engageant dans la construction d'une société radicalement nouvelle, socialiste, la Chine confirmait pour tous les prolétaires du monde la perspective d'un monde débarrassé de l'exploitation de l'homme par l'homme, une perspective consolidée depuis, par la lutte permanente menée en Chine contre tout retour en arrière.

Ce 28^e anniversaire de la fondation de la République Populaire de Chine, est inséparable, cette année, du premier anniversaire de la disparition de Mao Tsé-toung.

C'est pourquoi nous avons choisi, pour commencer notre reportage sur la Chine, d'évoquer comment le souvenir de l'activité révolutionnaire de Mao Tsé-toung, depuis ses débuts, reste vivante dans la Chine d'aujourd'hui et source d'enseignements.

C'est un aspect important de la Chine, à l'heure du XI^e Congrès. Il contribue à éclairer la réalité de ses luttes et de ses problèmes, aujourd'hui, telles que le présente la suite de notre reportage.



La brigade anti-gang intervient : 1 mort

Jacques Robert, malade mental, interné et arrêté à plusieurs reprises pour des actions analogues, avait pris, vendredi, en otage, les passagers d'une Caravelle d'Air-Inter, sur la ligne Paris-Lyon. Après plusieurs heures de négociation, les autorités ont fait intervenir la brigade anti-gang. La réaction violente de l'auteur du détournement, surpris, a entraîné la mort d'un passager.

(Lire page 6)

Manufrance : l'emploi toujours menacé

La décision du tribunal de commerce rendue publique vendredi met la municipalité d'Union de la gauche, qui dirige Saint Étienne, en demeure de gérer l'entreprise de Manufrance. Mais pour la mairie, les responsables demeurent les pouvoirs publics.

(Lire page 3)

4 000 travailleurs contre Prouvost Masurel

(Lire page 4)

LUTTES OUVRIERES

● Provence-Côte d'Azur : 1 100 licenciements par mois depuis juin

Dans la période allant de fin 1975 au début de l'année 1976, la région Provence-Côte d'Azur, a enregistré plus de 1 100 licenciements par mois. Ce nombre a connu une «calme», si on peut dire, durant l'année 1977, en descendant à 700 suppressions d'emplois par mois. A nouveau, depuis juin, cette région détient le «ruban bleu» en matière de chômage : chaque mois, le nombre de travailleurs licenciés a atteint au minimum 1 100. Les secteurs les plus touchés sont la chaudronnerie, la construction et la réparation navale, le bâtiment et les travaux publics, l'alimentation, la mécanique.

Durant les six premiers mois de cette année, c'est plus de 10 000 emplois qui ont été liquidés dans la région dont près de 5 000 pour le seul département des Bouches-du-Rhône.

● Alstom (Belfort) : premières revendications satisfaites

1 000 travailleurs des usines Alstom de Belfort (7 000 employés au total) multiplient depuis une quinzaine de jours les débrayages et manifestations dans les rues de la ville. Cette action a abouti à de premiers résultats. La direction de l'entreprise vient d'être contrainte d'abaisser les horaires hebdomadaires de travail d'une demi-heure et d'accorder 14 minutes de pause par jour pour le casse-croûte. Reste toutefois l'essentiel : l'augmentation des salaires.

● Renault (Sandouville et Cléon) : 19 000 travailleurs en chômage le 31 octobre !

L'ensemble des travailleurs des usines Renault de Sandouville (12 000 travailleurs) et de Cléon (7 000 travailleurs), dans le département de la Seine Maritime, seront mis en «chômage économique» durant toute la journée du 31 octobre. La direction de l'usine Renault de Sandouville explique cette mesure par le fait qu'il faut tenir compte «de l'évolution prévisible de la situation des marchés automobiles tant en France qu'à l'exportation et afin de parvenir à un rééquilibrage de la production». Il n'est pas improbable que Renault annonce d'autres mesures de chômage dans les semaines à venir.

● Dubigeon (Nantes) : un comité «anti-grève» créé par la direction

Les «Dubigeon» se sont engagés dans leur quatrième semaine de grève, la direction des chantiers navals refusant toute satisfaction des revendications. Celle-ci a renouvelé sa tentative de mettre sur pied un comité «anti-grève» et de le faire manifester jusqu'à la mairie de Nantes.

Les cadres, la haute maîtrise, ainsi qu'une partie des employés ont participé à ce défilé. Les grévistes de Dubigeon redoublent donc de vigilance. De solides piquets sont maintenant en place à chaque entrée du chantier pour empêcher toute intrusion à l'intérieur des locaux.

● Fonction Publique

Alors qu'ils assistaient à la huitième réunion de discussion depuis le début de l'année, l'ensemble des organisations de fonctionnaires ont quitté avant-hier soir le secrétariat de la Fonction Publique, devant les propositions du gouvernement. Celui-ci, sans rire, a proposé qu'à condition que la hausse des prix ne dépasse pas 9% cette année, et que la production intérieure brute ne soit pas inférieure au chiffre de 3%, ... la progression des salaires pourrait être de ... 0,2% !

Le gouvernement paraît-il, ne désespère pas d'arriver à un accord. Et de citer comme exemple le cas de la RATP : on sait que la logique de l'accord signé à la RATP par les syndicats jaunes, c'est : plus la hausse des prix sera forte, moins l'augmentation des rémunérations sera élevée ! Une journée d'action pourrait être organisée en octobre.

La campagne des 300 000 emplois pour les jeunes

Stages de formation de dactylo

«ON FAIT DES LAMPADAIRES»

NE PAS LÂCHER LA PROIE POUR L'OMBRE

Claude a un peu plus de 18 ans, elle habite avec sa famille dans une ville industrielle de la banlieue parisienne. «Je n'ai pas droit aux ASSÉDIC, parce que je n'ai pas fait assez d'heures. La seule ressource que j'ai personnellement, c'est 56 F par quinzaine d'aide publique. L'ANPE m'a proposé un stage de formation dans une Maison des Jeunes. Mais ça fera le deuxième. J'en ai déjà fait un, dans la banlieue Sud. Comme je n'avais pas encore dix-huit ans, je touchais 410 F. Il fallait manger sur place, si bien qu'une fois enlevée la cantine, il ne restait plus grand chose. En principe, c'était un stage de formation pour la dactylographie. En réalité, on a passé notre temps à faire des lampadaires ! Comme formation, c'est spécial ! C'était tellement moche que je ne les ai même pas pris à la fin du stage ! Moi, ce que je veux, c'est avoir vraiment une formation, j'ai demandé un stage précis en FPA. Et voilà qu'on me remet dans un stage bidon. Je vais continuer à chercher du travail, parce qu'un stage, ça ne dure qu'un temps. Mais j'ai essayé déjà pour rien ! Aller jusqu'à la boîte, pour se faire dire que le boulot est déjà pris ! Il faut vraiment se cramponner pour continuer à faire les démarches, mais il faut vraiment que je les fasse, et que je trouve du travail, sinon des stages de formation comme ça, on peut en faire longtemps. Ce stage à la MJC, je le fais parce que je n'ai pas d'autre possibilité, et que ça me

permettra de tenir quelques mois. Mais le danger, c'est de ne pas continuer à chercher autre chose, et se retrouver le bec dans l'eau au bout de cinq mois.»

«Hier, nous abordions la question des stages de formation du point de vue de ceux qui les organisent : pour eux, c'est souvent un bon moyen pour ramasser de l'argent, et rien de plus en général. Aujourd'hui, nous donnons la parole à deux jeunes en stage de formation.

C'est bien là le but de ces stages, faire patienter,

jeune : 17 ans et demi. Il est arrivé il y a un peu plus de six mois de Guadeloupe. «J'ai été à l'école jusqu'à la fin de la 3^e pratique, on sort sans diplôme, on a passé son temps dans un coin de classe, sans rien faire

un métier. Alors ils m'ont proposé ce stage de formation. J'ai trouvé quand même bizarre qu'on nous annonce qu'on allait jouer au football, faire de la peinture et d'autres choses du même genre. Mais les stages en FPA, il faut attendre tellement longtemps. Ce que je voudrais faire, c'est de la mécanique auto. Mais on ne m'a rien proposé dans cette branche.»

François connaît peu de



Les stages : des brochures patronales à la réalité.

endormir pour un temps la colère des jeunes chômeurs. Mais c'est tellement visible, tellement gros, que beaucoup de jeunes refusent d'y participer, surtout ceux qui ont moins de 18 ans. Une fois tous les frais déduits, il ne reste rien des 410 francs royalement dispensés, et on n'a rien appris.

DES STAGES... POUR JOUER AU FOOTBALL

François est un peu plus

d'intéressant. Seulement un peu de travail manuel, mais ce n'est pas un métier...» François vit chez sa sœur, qui est mère de plusieurs enfants. La seule rentrée d'argent, c'est la paie du mari. Une paie, pour nourrir six personnes. «Ma sœur voudrait que je travaille tout de suite, directement, même sans qualification mais quand on n'a pas dix-huit ans, les patrons ne vous prennent pas facilement, parce qu'ils ne peuvent pas vous mettre sur n'importe quelle machine. Et de toute façon, je tiens à apprendre

jeunes, sinon ceux de sa famille. «Je m'embête à rester tout seul chez moi, sans rien faire». Ce désarroi des jeunes, le besoin où ils sont de rapporter un peu d'argent à la maison, voilà qui fait l'affaire de tous les formateurs spécialisés dans l'illusion. Il leur suffit d'organiser trois ou quatre stages pour gagner dix millions. Trouver quelques brins de raphia, un peu de ferraille et des ampoules pour faire des lampadaires, ça permet quand même de mettre un peu d'argent de côté !

Monique CHERAN

PREMIERS RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE : DES CHIFFRES MULTIPLIÉS AU MOINS PAR TROIS

Il y a quelques jours, les délégués départementaux du CNPF chargés de l'opération «emploi de 300 000 jeunes avant la fin de l'année» chantaient victoire : au 15 septembre, d'après eux, on en était déjà à plus de la moitié de l'objectif. On peut affirmer qu'en réalité, ces chiffres ont été multipliés au moins par trois ! Sur la base des résultats d'un certain nombre de départements, le nombre réel d'offres d'emploi pour les jeunes de moins de 25 ans, avec exonération des charges sociales, est le quart de ce qui a été annoncé. Pour les contrats d'apprentissage, on arrive au pourcentage de 32%. Pour les stages pratiques en entreprise, qui sont présentés comme les plus nombreux (56 000 selon le CNPF), on atteint le pourcentage de stages réels le plus bas : un tout petit peu plus de 10%. Au total, en étant large, on ne dépasse pas 50 000 offres réellement entrées dans la vie !

Malgré les cris de victoire officiels, la direction de l'ANPE est obligée de constater que le chômage des plus de 25 ans a considérablement augmenté, et que ce n'est pas sans rapport avec les mesures de faveur accordées aux patrons par toute cette série de stages et d'emplois pour les jeunes : dès le mois de juin, les patrons, sachant qu'ils auraient bientôt intérêt à prendre des jeunes dans leur entreprise, ont licencié à tour de bras les intérimaires et les travailleurs sous

contrat : les chiffres sont clairs : en juin, les fins de mission d'intérim ont augmenté de 57,3% et les fins de contrat à durée déterminée de 37%, cela par rapport à juin 76. Le nombre de licenciements pour cause économique, lui, a augmenté de 54,7%.

STAGES PRATIQUES EN ENTREPRISE : MAIN D'OEUVRE GRATUITE ET POURTANT QUALIFIÉE

Parmi les petites annonces-télex qui recouvrent les panneaux d'affichage réservés au moins de 25 ans dans les ANPE, beaucoup sont un peu curieuses : on vous offre des stages pour apprendre à devenir manutentionnaire ! D'autres exigent un C.A.P., ou un niveau précis. Or on peut lire dans les textes officiels du ministère du Travail, dans le chapitre consacré à ces stages, à la rubrique «public visé» : «Jeunes sans emploi de 16 à 25 ans, inscrits ou non à l'Agence pour l'Emploi, quels que soient leurs diplômes ou leur niveau de formation générale, titulaires ou non d'une qualification professionnelle». Non contents d'avoir une main d'œuvre gratuite, payée à 90% du SMIC par l'État, pour laquelle ils ne déboursent rien en charges sociales, et dont la «formation» est en plus subventionnée, des patrons exigent que ces jeunes soient déjà formés, prêts à effectuer un travail qualifié dès leur entrée dans l'entreprise. L'ANPE, docile, se prête complaisamment à ces exigences.

LUTTES OUVRIERES

La répression à Renault-Billancourt

UN COMMANDO ARME DE LA DIRECTION AGRESSE DES GRÉVISTES

● En une semaine, le mécontentement des travailleurs de Renault s'est manifesté par de nombreuses actions. Mais vendredi un commando de cadres et de petits chefs, a mené une «opération» contre les caristes en grève.

Les luttes en cours sont menées principalement contre les licenciements : sur les chaînes, à l'atelier de peinture, ou mécanique. Souvent, la direction a fait rapidement machine arrière face à la détermination des ouvriers. A l'atelier de peinture les caristes ont bloqué l'accès de l'île pour défendre l'un des leurs, en une heure, la direction cédait.

D'autres luttes sont menées contre la dégradation des conditions de travail ; aux fonderies, dans un atelier mécanique où la direction refuse un poste aménagé pour un travailleur handicapé : Mohamed Ben Lahoucine, affecté au montage des 4 L sur le carrousel, est revenu à son travail, après un arrêt à cause de rhumatismes articulaires. Il avait en main un certificat le dispensant de chaîne pour deux mois ; il s'est vu son congé signifié après avoir été promené du médecin maison à la direction général en passant par son atelier où on lui refusait du travail. L'exemple qui montre le mieux le durcissement de la direction est celui de l'agression, des caristes, par cinquante nervis. Les travailleurs étaient en lutte depuis deux jours pour empêcher le démantèlement de leur service en deux parties distinctes. Ces dispositions avaient pour but d'affaiblir un secteur où les ouvriers étaient combattifs. En pleine nuit, une cinquantaine d'individus, dont certains étaient armés de pistolets, (des cadres et des petits chefs, des caïds de la direction) ont fait irruption

dans l'atelier ou les ouvriers se reposaient.

L'intention des agresseurs était de reprendre par la force les cars qui servent à l'acheminement des pièces aux postes de travail, dans l'usine.

Pour faire face, les grévistes sont tous montés sur leurs cars, mais, sous la menace des armes, le commando de la direction a réussi à en prendre quelques-uns. Déjà les hommes de main de la direction avaient reçu l'ordre de passer au travers des grévistes qui étaient couchés par terre, quand une intervention extérieure de syndicalistes a provoqué leur fuite.

Il n'existe peut-être pas encore de CFT à Renault

comme dans les usines Citroën ou Chrysler mais il existe une longue série de violences patronales dont l'assassinat de Pierre Overney par un agent de la direction, Tramoni, avait été un exemple marquant.

La CFDT et la CGT qui ont profité du meeting du vendredi 30 pour dénoncer cette intervention armée, sont poursuivies en justice par la direction, qui, si «elle entend faire respect la liberté du travail», prétend qu'il n'y a plus de vigiles armés depuis 1972 et que ces accusations sont des provocations des syndicats.

Les cinq ans ont pourtant été marqués par la violence patronale face aux revendications des travailleurs. En particulier violences quotidiennes par l'accélération de cadences, par l'insécurité sur les postes de travail, par la perte de salaire due au

chômage partiel. A Sandouville, le 31 octobre, l'usine de montage fermera ses portes aux douze mille ouvriers, pour une journée de chômage partiel, l'usine de Cléon (sept mille salariés) est également menacée. La CGT de Sandouville constate pourtant que si les effectifs baissent, les cadences de production augmentent.

Accidents du travail, licenciements, accélération des cadences, la répression chez Renault s'intensifie, elle touche particulièrement les travailleurs immigrés.

Au cours du meeting de vendredi qui fait suite à une série de débrayages et d'interventions à la porte Zola, les travailleurs auront montré leur détermination à lutter contre leur patron, tout nationalisé qu'il soit.

Bernard PELO

Les milices patronales s'étaient déjà manifestées à Renault avec l'assassinat de Pierre Overney par Tramoni.



RHÔNE-POULENC TEXTILE : DÉBRAYAGE JEUDI

● Cette semaine a marqué pour les travailleurs de l'usine Rhône Poulenc Textile de Péage de Roussillon (Isère), le premier anniversaire de leur lutte contre la fermeture. C'est en effet, il y a un an, presque jour pour jour, le 24 septembre, que le trust Rhône Poulenc décidait de fermer son usine française d'acétate. Il ne faisait là que continuer une politique inaugurée en 1971, avec la fusion de ses branches textiles (fusion entre Rhodiacta et le Comptoir Textile Artificiel) et visant à leur restructuration.

Rhône-Poulenc préférerait dès cette époque commencer à investir dans d'autres branches plus rentables et à l'étranger dans des pays comme le Brésil ou l'Argentine, où les dictatures fascistes qui y règnent permettent d'imposer pour l'instant des salaires particulièrement bas.

Cette politique était traduite, avant Péage-de-

Roussillon par les fermetures de plusieurs usines et des licenciements massifs : Saint-Chamond, Dauchy, Vaux-en-Velin, Arques-la-Bataille.

Depuis un an, les travailleurs de Péage occupent jour et nuit leur usine, refusant de payer la restructuration de Rhône-Poulenc, exigeant la réouverture de l'usine.

C'est cela qu'ils entendaient réaffirmer avec force, au cours de la semaine de mobilisation qui vient de s'écouler et qui a connu son point culminant, ce jeudi : ce jour-là, des milliers de personnes, à l'appel des syndicats CGT et CFDT, ont défilé dans les rues de la ville, montrant ainsi leur soutien aux grévistes. Etaient présents également une délégation de travailleurs de l'usine Montefibre.

Parallèlement à cette journée, la semaine écoulée a vu l'organisation de multiples débrayages allant parfois jusqu'à vingt-quatre heures, dans les usines textiles de la région, ainsi que dans la plupart des branches industrielles. Par

là, les travailleurs de la région entendaient exprimer leur solidarité avec leurs camarades et montrer qu'ils savent pertinemment que la fermeture de l'usine de Rhône-Poulenc va entraîner la liquidation de toute une série d'autres unités de production : les filiales du trust chimique particulièrement nombreuses dans la région. Pour se faire une idée de leur importance, il suffit de rappeler que Rhône-Poulenc, recopiant en cela les méthodes d'autres «grands» (Boussac dans la région de Nancy, Michelin à Clermont-Ferrand) a multiplié les pressions depuis plusieurs années, pour empêcher toute implantation d'entreprise non liée à lui, dans la région.

Rhône-Poulenc envisage d'ailleurs la fermeture de nouvelles usines, notamment à Albi, Grenoble et Roanne.

La direction générale du trust devait recevoir hier dans la soirée, les représentants syndicaux de l'usine de Péage. On sait déjà quelles seront ses propositions : tenter de faire entériner par les sections syndicales la fermeture.

Pour l'instant, alors qu'ils rentrent désormais dans leur seconde année de grève, les travailleurs de Rhône-Poulenc vont devoir résoudre le problème que pose la suppression des indemnités de chômage à 90 % pour 200 travailleurs le 27 décembre prochain.

Manufrance : un sursis ?

Le tribunal de commerce de Lyon a rendu publique, hier, sa décision en ce qui concerne Manufrance. Cette grande firme stéphanoise, dont le principal actionnaire se trouve être la municipalité, ne sera pas obligée de déposer son bilan. Le tribunal lui a accordé un délai de trois ans pour rembourser l'essentiel de ses dettes (85% en mai 1980). En même temps, le tribunal a donné l'autorisation au principal actionnaire, qui est donc la municipalité union de la gauche, à majorité PCF, de St-Étienne, de reconstituer le conseil d'administration, qui retrouve ainsi ses pouvoirs. Un nouveau PDG devra être nommé dans les dix jours. La nouvelle équipe de direction devra appliquer le plan des curateurs, et admettre l'entrée d'un nouvel actionnaire. Il s'agit des COOP, propriété du parti socialiste. Mais tout n'est pas réglé pour autant : il semble que les licenciements soient provisoirement évités. Ce dont ne manque pas de se féliciter le maire de St-Étienne, Joseph Sanguedolce, qui avait mené campagne sur le thème «à Manufrance, pas de licenciements», puis avait rétrogradé sur la pointe des pieds, après

son élection. «Qu'on ne me fasse surtout pas dire qu'il n'y aura pas de licenciements, disait-il, les licenciements sont pour nous la pire des choses, mais nous ne pouvons pas dire qu'il n'y en aura pas».

Aujourd'hui Sanguedolce pavoise : point trop cependant. Car depuis que le conseil d'administration, dans lequel les membres choisis par la mairie sont majoritaires, se trouve réinvesti de ses pouvoirs, il lui va falloir appliquer le plan de redressement, gérer l'entreprise et... éviter les licenciements. Et Sanguedolce a pris les devants : «La partie n'est pas gagnée, a-t-il dit. L'État a promis d'aider Manufrance. Aujourd'hui, le plan est paru. Il faut que les pouvoirs publics tiennent leurs engagements». Vieille rengaine des élus révisionnistes et réformistes, habitués à expliquer aux administrés que leurs promesses électorales, leur programme alléchant, se heurtant à une inadmissible mauvaise volonté de l'État, ils ne peuvent rien faire, alibi commode qui leur sert de prétexte pour gérer les affaires comme n'importe quel administrateur bourgeois, tout en faisant obstacle à la lutte.

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Paris Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

● Wagons-Lits contre la rentabilisation

Il y a six jours, les conducteurs accompagnateurs français et espagnols des Wagons-Lits du train «Puerta des sol», à l'appel de leurs syndicats respectifs, entraient en lutte. Depuis cette date, la direction de la SNCF a refusé toute négociation sur les revendications exigées. Rappelons la revendication principale à l'origine de ce mouvement : la décision de l'administration de réduire à un le nombre de conducteurs pour s'occuper de deux wagons jusqu'ici, ils étaient deux.

La Lainière de Roubaix

VERS LA LUTTE ?

Reportage de Philippe DANZAIN

● Sur plusieurs centaines de mètres la rue d'Oran, à Roubaix, ce sont les immenses murs de briques couverts d'affiches syndicales et politiques de l'usine Prouvost Masurel et des «grands bureaux» de la lainière de Roubaix.

Jeudi 29 septembre, dans la grisaille du matin froid, une poignée de syndicalistes appellent les employés à débrayer à 8h 30 contre les licenciements. Les employés entrent d'un pas vif à l'exception d'une jeune femme qui reste auprès des militants.

Il est bientôt 8h 25 ; personne ne sort «C'est normal avec les pressions des chefs de services...» Bientôt un jeune homme rejoint le groupe. «Je suis déjà licencié... mais sinon je serai venu quand même». Puis un groupe sort, suivi d'un autre, en 5 minutes une centaine de personnes jeunes femmes en majorité se sont massées à l'entrée. Du côté syndical on n'en revient pas «on pensait que si 40 débrayaient ce serait un grand succès !» Il faut dire que c'est la première fois qu'aux «grands bureaux» on suit un mot d'ordre de grève.

On déplie la banderolle, et la manifestation s'ébranle après l'arrivée de quelques ouvrières. Le cortège traverse la ville jusqu'à l'inspection du travail où l'inspecteur affirme être prêt à étudier la question de près et la mairie où le maire donne des assurances de soutien... Mais l'essentiel n'est pas dans les entrevues mais dans la forte participation des employés. «L'unité d'action est possible» conclut un délégué CFDT.

Licenciement : L'affaire des employés

La direction a annoncé 180 licenciements : 60 cadres, 50 agents de maîtrise et techniciens, 70 employés, en apparence une affaire qui concerne les employés seuls et les cadres agents de maîtrise et techniciens. D'ailleurs peu d'ouvriers ont débrayé : «En 1974, ils ont foncé sur le piquet de grève. Est-il vrai qu'on fasse grève pour eux ?» Cependant l'événement du matin a retenu toute l'attention des ouvriers surpris de la combativité des bureaux. Mais aussi inquiets car la menace de licenciement plane sur tout le personnel de Prouvost Masurel. «Si on a frappé d'abord les bureaux, c'est qu'ils savent que si on touche les ouvriers, ça va barder». La direction croyait opérer les premiers licenciements sans difficultés, mais la manifestation du matin porte un sérieux coup à ses espoirs. Les propos de la direction confirment leur intention. L'ex PDG affirmait qu'il ne fallait que des unités de 2 000 travailleurs. Daveloy, le nouveau PDG joue les Matamores : «Il faut avoir le courage de prendre les mesures nécessaires pour assurer une meilleure rentabilité» et tout récemment à une question des syndicalistes, la direction répondait qu'elle s'engageait à ne pas licencier de personnel dans les 15 jours, au-delà... Les ouvriers d'ailleurs ne s'y trompent pas : «C'est parce qu'après c'est nous qui seront touchés, qu'ils manifestaient ce matin c'est drôle que les autres ne comprennent pas...». En fait, ils comprennent très bien c'est ce qu'expliquait un militant de la cellule du PCR de la Lainière : «Pour l'instant, les travailleurs attendent, il n'est pas possible de dire quand ils seront touchés, ils sont tous sur leur garde».

Arguments creux et casse pleine

Il y a donc crise dans le textile. Les documents patronaux

fourmillent de gérémiades : l'industrie textile est victime de la concurrence déloyale, de l'introduction en France de vêtements fabriqués à peu de frais dans le Tiers-Monde ! Alors pour «tenir le coup», il faut réorganiser, «assainir» le groupe, supprimer les secteurs non rentables, se réorganiser pour la bataille. On ne peut pas tolérer des entreprises déficitaires comme Prouvost Masurel à Roubaix ! Une explication en apparence plus cohérente et qui pourtant est sans fondement ; tous ces arguments sont creux, et la meilleure preuve en est l'incapacité patronale à répondre aux questions précises de la CFDT et de la CGT. Ces questions pourtant sont simples :

La concurrence des pays du Tiers-Monde ? Mais qui, sinon les groupes dépendant du Holding Lainière de Roubaix oriente l'essentiel des investissements vers les usines, en Corée du Sud, à Porto Rico, en Argentine, en Tunisie, bref partout où on peut profiter des maigres salaires accordés aux travailleurs.

Prouvost Masurel en difficulté ? Mais où donc sont passés les 50 millions nouveaux prêtés par cette société au Holding Lainière de Roubaix ?

Il y a des secteurs «non rentables» ? Mais à partir de quelle marge peut-on parler de non-rentabilité et surtout quels sont ces secteurs dits non rentables ? A ces questions, la direction répond par un silence obstiné. Ce qu'elle veut faire passer pour des conditions de survie n'est qu'un moyen de faire encore plus de profits. Elle veut se restructurer en fabriquant à l'étranger, tout ce qui peut l'être et augmenter encore les bénéfices qui d'ailleurs ont subi une croissance ininterrompue.

L'exploitation toujours aggravée

La direction ne peut pas justifier son attitude, mais cela

ne l'empêche pas de mettre son plan en application au détriment des ouvriers de Prouvost Masurel, l'usine qu'on appelle communément «La Lainière». Il s'agit de la principale usine du groupe dans la région. 4 800 personnes y sont employées à la fabrication du fil de tissage et de pelotes de laine. C'est la principale usine de Roubaix implantée en 1911. Pendant des années, elle était la principale source d'emplois pour les travailleurs et travailleuses de la région. Chaque jour, des cars amènent 1 100 filles «des mines» qui doivent accomplir journellement un trajet de 2 à 4 heures pour aller travailler parce que le travail est rare pour les femmes dans la région minière.

Mais des emplois, l'usine en offre de moins en moins, alors que la charge de travail de chaque ouvrier ne cesse d'augmenter. Les innovations techniques dont est si fière la direction, signifient pour l'ouvrière, 100 broches à surveiller au lieu de 50, des conditions de travail infernales. De nombreuses machines sont à l'essai, qui

Pour encourager le départ des «filles de mine», la direction envisage une solution simple : supprimer les cars ! Aussi, lorsque les menaces de licenciements se sont précisées, les travailleurs n'ont pas été surpris.

Il faudra lutter

Aussi tous les indices de l'organisation des licenciements occasionnent des débats entre les travailleurs. Les assises de la cellule du PCR, qui condamne le capitalisme, cause de l'exploitation des travailleurs, et avance son projet de socialisme, retiennent l'attention de nombreux travailleurs, d'autant que les espoirs placés dans l'union de la gauche sont déjà déçus par les rebondissements de la cassure PS-PC et que sur la lutte on fonde des espoirs. Si certains refusent de voir la réalité et tiennent la situation à la Lainière pour une opération politique destinée à gagner la gauche, un tel point de

Relancer la consommation populaire impose aux patrons de fabriquer français. Le PCF avait «des solutions». Si en général, les travailleurs sont désabusés, «ces solutions» entretiennent encore de l'intérêt auprès des syndicalistes déterminés à la lutte, et parfois on entend dire qu'avec la gauche on pourra lutter avec moins de difficultés... Illusions dangereuses que les militants du PCR tentent de faire tomber au profit de la voie de la lutte en diffusant nos explications politiques tout en participant à la lutte contre les licenciements.

«La querelle de la gauche a déçu beaucoup d'espoirs. La confiance dans la gauche a beaucoup baissé. Par exemple, les ouvriers voient bien que les projets politiques PC et PS sont différents mais ils ne voient pas pourquoi il n'y a pas accord, et cela suscite des questions. Il faut les approfondir», explique un militant.

Les «grands bureaux» ne sont



permettent à l'ouvrière de faire le travail normalement accompli par deux. Comme cette machine qui place automatiquement les bagues sur les pelotes. Les poses sont sévèrement contingentées. Les contre-maîtres ne manquent pas une occasion de compresser les effectifs. Souvent, dans la période de fortes chaleurs, les ouvrières s'évanouissent, accablées. D'autres voyant qu'après des années de travail dans l'entreprise, elles ne peuvent pas «suivre» s'effondrent en larmes.

Pour un patron, la démission s'appellera «départ volontaire» et le tour est joué. Elle ne sera pas remplacée, pas plus que l'ouvrier mis en pré-retraite... et la charge de travail sera augmentée d'autant pour ceux qui restent. Du travail plus dur tandis que les horaires se voient sans cesse restreints. Dans certains secteurs on ne fait plus que 32 heures par semaine.

vue est peu partagée. Lorsque l'on discute avec les travailleurs de la Lainière, on constate que spontanément, ils ne font pas référence aux états majors de la gauche... La gauche ce n'est simplement pas le sujet à l'ordre du jour.

«Si la gauche passe, eh bien... cela changera peut-être mais pas tout de suite... Pendant des années, il ne faut pas trop espérer».

Des années, c'est un peu tard ? Oui, de toute façon, ce ne sont pas les élections qui y feront... En plus, ce n'est pas sûr que la gauche passe, il faudra lutter pour nous-mêmes».

L'ouvrière qui parle est syndiquée à la CGT. Elle milite dans la commission jeune. Elle avait mis de grands espoirs dans la gauche. Le PCF d'ailleurs n'avait pas été avare de propagande.

pas un tout et les employés sont du côté des travailleurs, non des cadres. Ainsi la base de la lutte unitaire contre les plans patronaux se trouve élargie, renforcée.

Les travailleurs se tiennent prêts.

A la Lainière, on économise maintenant sa confiance et la querelle de gauche semble de plus en plus étrangère aux problèmes des travailleurs. Pour les cadres briseurs de grèves qui même aujourd'hui ne réagissent pas : un cadre licencié qui touche 90 % de son million ne renoncera pas à grand chose en attendant sa retraite et pourra toujours s'offrir les Baléares. Leur sort n'a rien de commun avec celui d'un ouvrier qui devra vivre des ASSÉDIC... Par contre l'attitude combative des employés a retenu toute l'attention des ouvriers.

DOSSIER

En Alsace et Franche-Comté manifestations contre le canal Rhin-Rhône

• Ce week-end en Alsace et en Franche-Comté, de nombreuses manifestations de paysans et de riverains doivent se dérouler sur le tracé du futur canal à grand gabarit Rhin Rhône. Des milliers de participants sont attendus. C'est que l'enjeu est d'importance : long de 230 kilomètres le canal va provoquer l'expropriation de centaines de paysans, des milliers d'autres seront touchés. La vallée du Doubs subira des dommages énormes, le fleuve lui-même risque d'être complètement pollué.

Bien sûr, pour Rhin-Rhône, comme pour tant d'autres projets d'aménagement du territoire, une enquête d'utilité publique a été réalisée. Mais une nouvelle fois, elle s'est conclue par un avis favorable, malgré les protestations suscitées par le projet. Par précaution le dossier avait été abondamment manipulé pour éliminer les arguments défavorables. La publication d'un document du CERLIC qui met en doute la rentabilité du canal en est une nouvelle preuve.

le canal ne passera pas

Par Claude ANCHER



En 1974, le ministère de l'Équipement demande au CERLIC (Centre d'Étude et de Recherche Logistique Industrielle et Commerciale), une étude sur la rentabilité du canal dont le tracé est à peu près fixé après les travaux préliminaires de la Compagnie Nationale du Rhône. En avril 75, le CERLIC remet un document plutôt «décevant» : alors que le seuil minimum de rentabilité a été fixé à 10 millions de tonnes, le CERLIC estime qu'en 1985, le trafic se situera entre 3 et 4 millions de tonnes par an.

Et encore, le CERLIC a envisagé pour le développement du produit industriel brut, une tendance de 4 à 5 % par an. Hypothèse optimiste puisque la tendance ne cesse de baisser pour atteindre cette année moins de 1 %.

Dans les calculs du CERLIC sont pris en compte le trafic actuel du petit canal plus une grosse partie du trafic routier et ferroviaire transférable sur le canal. Sur cette base, le coût des transports est estimé à 3 centimes par tonne au kilomètre, ce qui signifie qu'il faudrait 250 ans pour amortir le coût du canal !

Naturellement, ce document provoque la colère, au ministère de l'équipement. Pour le gouvernement, la liaison Rhin-Rhône doit permettre de se rattacher au

réseau fluvial de l'Europe centrale et orientale et d'ouvrir ainsi largement l'économie sur le marché européen.

Aussi la réaction ne se fait pas attendre. Un rapport confidentiel critique le document du CERLIC et conclut : «Les calculs du CERLIC doivent être mis en doute».

Du coup, une nouvelle étude est commandée au CERLIC. Cette fois, le document réalisé donne satisfaction : le tonnage prévu passe à 18 millions de tonnes ! Comme on le voit, pour aménager le territoire, il faut aussi savoir «aménager» judicieusement les études prospectives.

Un «cahier vert» bien optimiste

Mais ce n'est qu'un début dans la manipulation de la réalité pour les besoins de la construction du Rhin-Rhône. Les études d'impact sur l'environnement vont, elles aussi, être censurées.

Dans le dossier d'enquête d'utilité publique, les considérations sur les problèmes écologiques sont rassemblées dans un «cahier vert» d'une soixantaine de pages. L'optimisme de rigueur préside aux conclusions de cette petite brochure : le canal n'aura pas d'effet vraiment grave

sur l'écologie des régions traversées. S'il y a des difficultés, on les résoudra au fur et à mesure.

Mais ce «cahier vert» a tôt fait de susciter les protestations de ceux même qui ont participé aux études commandées par la direction des voies navigables ; ainsi, le Centre d'Étude technique de l'Équipement (CETE) de Lille. Il rappelle les obstacles mis à son travail : il souhaitait la collaboration du meilleur spécialiste des eaux en Franche-Comté ; le ministère refuse. Il veut consulter les associations locales de pêche ou de riverains. Nouveau refus. Le délai imparti est dérisoirement court : neuf mois pour une enquête qui nécessiterait plusieurs années, vu l'importance du projet. Malgré tout, le travail est réalisé. Il est rapidement jugé «trop polémique» par le ministère qui ne retient pratiquement aucune des propositions de modification du tracé. Les rapports effectués sont transformés en peaux de chagrin. Ainsi, celui du professeur Linder, écologiste lillois, qui compte 220 pages, est «résumé» en neuf pages dans le dossier d'enquête d'utilité publique !

Résumé et aussi... transformé : le rapport indique que la construction des barrages sur le Doubs va provoquer une poussée de pollution. Dans le document du ministère, au contraire : «La voie navigable n'est pas en elle-même un facteur de pollution... l'augmentation de la surface du plan d'eau et les barrages sont des facteurs favorables». La canalisation du Doubs doit aussi entraîner sur 80 kilomètres la disparition de nombreuses espèces de poissons à cause de remous provoqués par les bateaux (destruction des frayères).

Pour le ministre, au contraire, ce risque est inexistant.

Un canal destructeur

Le projet évalue à 4 300 hectares les terres agricoles prises par le canal. Mais à cela, il faut ajouter les terrains nécessaires aux zones industrielles prévues et à l'accueil d'une «population nouvelle» soit en tout près

LE CANAL EN CHIFFRES

- Long de 230 kilomètres, il doit relier le grand canal d'Alsace à La Saône en passant par les vallées de l'Ill et du Doubs : 24 écluses ; longueur : 185 mètres ; largeur utile : 12 mètres ; largeur du canal : 55 mètres sauf dans les courbes où il sera plus large.
- Construction de 12 barrages sur le Doubs et 3 sur l'Allan ; en certains endroits, des digues de 14 à 16 mètres au-dessous de la plaine.
- Les travaux demanderont ; 2 600 000 m³ de béton, 75 500 m³ de déblais ; destruction et construction de 75 ponts routiers et de 22 ponts ferroviaires.
- 148 communes riveraines sont concernées dont la moitié dans le Doubs. Coût des travaux : chiffré à 1,8 milliard de francs en 1970, il est passé à 5,6 milliards en 1975 soit 115 % d'augmentation en 5 ans. La fin des travaux est prévue pour 1987-88.

de 30 000 hectares. Or le canal traverse une région déjà très urbanisée : les paysans expropriés sont condamnés, l'espace agricole et naturel (forêts) va disparaître. Il est question de remembrement à l'échelle des départements pour «répartir les pertes».

Le niveau des nappes phréatiques pourrait être affecté ; il faudra déplacer pas moins de quatorze stations de pompage...

Le Doubs risque de devenir un fleuve mort. Sa canalisation sur 100 kilomètres va provoquer une stagnation des eaux qui amènera la disparition presque complète de la vie aquatique. Sur le versant alsacien, l'eau sera remontée par pompage d'un bief à l'autre en cas de gros trafic ; conséquence prévisible : le canal sera transformé en égoût.

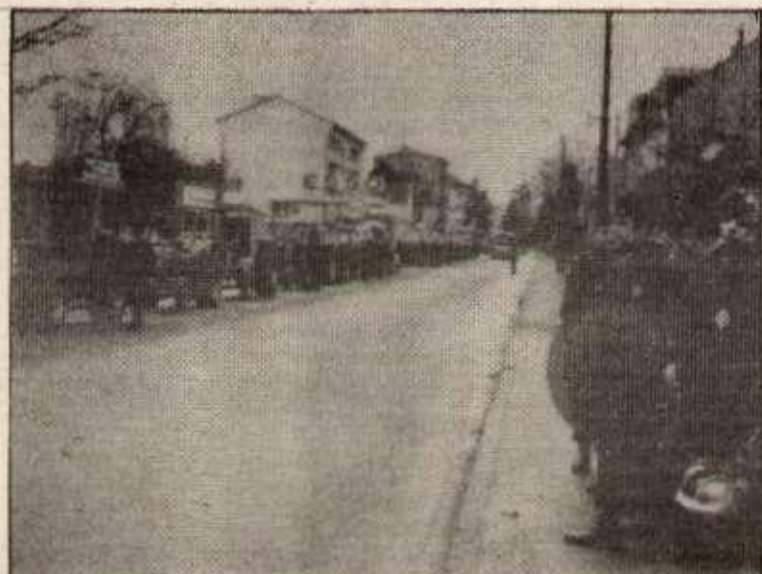
Les paysages, les sites vont être gravement bouleversés : la plus grosse écluse à la hauteur d'un immeuble de huit étages, et certains barrages atteindront 12 mètres de haut sur 80 de large. Deux sites classés disparaîtront tandis que 16 autres seront partiellement touchés. Quant aux crédits prévus pour redonner aux berges une apparence «naturelle», ils sont largement insuffisants.

Une enquête bidon

On l'a vu, l'enquête d'utilité publique a reposé sur un dossier soigneusement épuré. Cela ne suffisait pourtant pas au ministère de l'Équipement : le plan figurant l'emprise du canal indiquant une perte d'environ 15 hectares au kilomètre. Mais un nouveau plan envoyé aux mairies après la clôture de l'enquête, présente de nouvelles données : cette fois, l'emprise atteint 80 hectares au kilomètre ! Dans le dossier, pas de tracé non plus des 7 biefs alsaciens. Impossible donc d'évaluer les modifications apportées au régime des eaux des communes concernées.

Les réactions à l'enquête s'organisent. Des comités de défense anti-canal font des réunions. De nombreux conseils municipaux refusent le canal. Le dernier jour de l'enquête (14 janvier 1976) des milliers de signatures, accompagnant des lettres collectives et des dossiers qui concernent l'écologie, sont apportées à la sous-préfecture de Mulhouse : le Commissaire-Enquêteur garde porte close. Pour lui «de toute façon le canal se fera».

Ce n'est pas l'avis des manifestants de ce week-end...



POLITIQUE

PRISE D'OTAGES
A ORLY

Vendredi à 11 h 30, un homme détournait un vol à destination de Lyon et faisait revenir l'avion avec 99 personnes à bord, à Orly, après avoir blessé une hôtesse. Il s'agit de Jacques Robert, un malade mental mythomane qui avait tué son père à 19 ans et s'était déjà fait connaître par de nombreuses interventions faites au nom de l'OAS ou pour «réveiller les Français»: menaces d'enlèvement de Johnny Halliday, tentative d'extorsion de fonds à Louis de Funès, occupation de RTL en 1974. Interné et emprisonné à plusieurs reprises, Robert se trouvait actuellement en liberté. Après plusieurs heures de négociations, à 20h30, les «cas» de la brigade anti-gang donnaient l'assaut, résultat: un mort et plusieurs blessés, touchés par les éclats de la grenade que tenait Robert qu'il a lâchée.

Robert voulait, semble-t-il, passer un message à Europe n° 1. La station a fait savoir qu'elle l'aurait accepté, mais que les autorités ne l'avaient pas contactée.

De son côté, le syndicat des pilotes de ligne, tout

en soulignant l'«insuffisance» des fouilles et de la surveillance, condamne la méthode d'intervention de la police. L'avocat de Jacques Robert estime qu'on aurait pu le faire céder en faisant durer les négociations.

Quant au député RPR, Neuwirth, il semble très traumatisé par l'expérience d'otage qu'il a subie. Il a déclaré: «Je suis stupéfait qu'on ait pu mettre en balance la vie de 94 passagers et la libre diffusion par le pirate de dix minutes d'antenne». Il estime en outre: «Pour un homme qui a des possibilités politiques, c'est pas mal de se trouver de l'autre côté de temps en temps, de l'autre côté de la barrière, du côté des otages». Ah bon! Et qui prenez-vous d'habitude en otage, M. Neuwirth?

Son collègue Malaud, connu pour ses idées d'extrême-droite ne tire pas les mêmes conclusions. Nullement démoralisé par sa veste aux dernières élections, ce jusqu'au boutiste, bien que blessé par un éclat de grenade, rend pourtant hommage à l'action de la police!

LE PCF ET LA DEFENSE

● Dans les divergences qui opposent PCF et PS au sein de l'union de la gauche, la question de la Défense nationale revient à la surface avec les derniers discours de Mitterrand et de Marchais. Au travers des débats sur «La nécessité d'avoir une politique claire avant les élections», position défendue par le PCF ou «remettre au choix des Français consultés par référendum» la position que soutient le PS, ce qui apparaît de plus en plus, c'est qu'il s'agit en fait de «divergences politiques profondes» dans la mesure où, comme le soulignait hier Kanapa dans un article paru dans l'*Humanité*, la politique de défense «implique une politique extérieure». C'est-à-dire une politique qui au travers de la question de la force de frappe, du choix des alliances et surtout de la «détente» fait l'objet de désaccords.

Le PCF qui avait, en signant le programme commun première version en 1972, admis «la renonciation à la force de frappe nucléaire stratégique sous quelque forme que ce soit, l'arrêt immédiat de la fabrication de la force de frappe française et la reconversion, selon un échéancier précis, de l'industrie militaire française en industrie pacifique atomique», son revirement d'aujourd'hui, il tente de le maquiller en volonté de «politique d'indépendance nationale». Le «rapport Kanapa», présenté et adopté lors d'un comité central du parti révisionniste

en mai 77, opte pour le maintien et le perfectionnement de la force de frappe, «au niveau requis par les exigences de la sécurité et de l'indépendance du pays»; le retour à une stratégie «tous azimuts», le tout accompagné de la mise en œuvre d'une politique allant dans le sens du désarmement et de la «détente» avec pour étapes à court terme le renoncement à la stratégie anti-cités (1) et l'adhésion à des traités de «non recours les premiers à l'emploi de l'arme nucléaire» «semblables à ceux qu'ont signé les pays membres du Pacte de Varsovie».

En faisant ce choix de la force de frappe, le PCF met en avant cette idée: la politique du pouvoir a porté à un tel degré de délabrement l'armée conventionnelle que la France n'a plus aujourd'hui que l'arme atomique pour se défendre. Cela permet au PCF d'expédier rapidement la question d'une autre organisation de la défense nationale, celle qui fait appel à la mobilisation populaire, expédiée en trois lignes dans un numéro de *l'Humanité*. Mais surtout, cela lui permet de développer longuement sur les initiatives que devra prendre un «gouvernement démocratique» en faveur du désarmement, de la «dissolution de tous les blocs militaires», et de répandre des illusions sur la réalité de cette «détente» tellement prônée par l'URSS et les gouvernements de l'Est. Le PS lui rétorque qu'on ne peut miser pour défendre le territoire, exclusivement sur la force de frappe, et en même temps s'engager à ne pas l'employer les premiers, renoncer à appliquer son corollaire, la stratégie anti-cités, c'est ôter toute crédibilité à cette force de dissuasion, face à

l'écrasante supériorité de l'armement traditionnel soviétique.

Marchais avec des trémolos déclare qu'il «serait le premier sur les créneaux dans l'hypothèse absurde d'une attaque de l'Union soviétique». C'est assez plaisant d'entendre cette affirmation dans la bouche de Marchais dont on connaît avec quelle énergie et promptitude il est monté au créneau contre l'Allemagne nazie!

Mais aussi c'est en contradiction totale avec la manière dont le PCF masque les visées agressives de l'URSS.

Face aux tendances atlantistes du PS, prompt à déclarer impossible une «défense française autonome efficace» et à se réfugier dans le giron de l'Alliance atlantique, voire d'une éventuelle défense européenne dominée par l'Allemagne, les affirmations fracassantes du PCF sur la nécessaire indépendance nationale apparaissent donc surtout comme un alibi: participer, en tant que puissance nucléaire, à toutes les conférences sur le désarmement, faire des propositions pour la limitation des armes nucléaires, servir de caution et de démarcheur de cette pseudo «détente» à l'abri de laquelle l'Union soviétique s'arme jusqu'aux dents, c'est plutôt que s'affirmer comme une puissance indépendante, opérer vers l'Est, que le PCF le veuille ou non, un rapprochement qui ne dit pas son nom. C'est l'un des moyens imaginés par le PCF pour soustraire un gouvernement dont il participerait aux inévitables pressions US et allemandes.

C'est que Marchais sait fort bien dans quel sens opteraient ces puissances impérialistes dans le différent entre le capitalisme d'État du PCF et le capitalisme actuel. Évidemment cette préoccupation qui n'a strictement rien à voir avec la défense de l'indépendance nationale par le PCF, ce dernier ne peut la mettre en avant telle que.

Suzanne VALLEE

Communiqué

Les Comités de Travailleurs Africains, le Comité Unitaire Français-Immigrés (11^e-12^e) et le Comité Français-Immigrés (19^e-20^e) organisent une réunion le samedi 1^{er} octobre à 15 H, salle de l'AGECA, 177 rue de Charonne (Paris 11^e).

Participeront à cette réunion des résidents du foyer Sedaine où un attentat raciste a fait récemment trois morts et 85 blessés, ainsi que des représentants du Comité de Locataires du foyer de la rue Saint-Denis où la police a procédé à des perquisitions illégales.

Un professeur de CFA
fait la grève de la faim

Au Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment de Clermont-Ferrand, les classes sont surchargées. Malgré cela, un professeur du centre a été licencié sous prétexte d'«économies» destinées à boucher des «trous» financiers. Licencié lundi 26 septembre, après un mouvement de grève du personnel du Centre et une délégation à Paris auprès du Comité Central de Coordination de l'Apprentissage, le professeur licencié, Paul Bany (titulaire du poste depuis quatre ans) a décidé de faire la grève de la faim.

Il exige que les vagues promesses de réemploi qui lui ont été faites soient précisées et confirmées par écrit. Un comité de soutien s'est constitué pour appuyer son action.

CES Pailleron :
procès des responsables
le 17 novembre

Vendredi, le tribunal correctionnel a fixé la date du procès des adultes inculpés pour l'incendie du CES Pailleron. Il commencera le 17 novembre et durera sans doute quatre à cinq semaines.

Le procès des enfants, quant à lui, doit se dérouler les 5 et 6 octobre.

L'Association des familles des victimes se déclare satisfaite de cette décision. Elle voulait en effet, avant tout que la date du procès des adultes soit connue avec certitude avant le 5 octobre.

Procès à propos du travail en Allemagne

MONSIEUR MARCHAIS
IL EST TROP TARD
POUR PLEURER

Ayant été accusé par *Minute* et *La Nation Socialiste* d'être parti volontairement travailler en Allemagne pendant la guerre, Marchais a intenté à ces feuilles un procès en diffamation. Lors de l'audience, les avocats du secrétaire général du PCF ont insisté sur le fait que le document publié en photocopie par ces deux journaux ont été falsifiés. Mais ce que Marchais ne peut nier, c'est qu'il a bien été, même s'il était réquisitionné, travailler en Allemagne dans une industrie stratégique s'il en était: l'aéronautique. Ce qu'il ne peut faire oublier, c'est que, rentré en France, il s'est caché pendant que d'autres combattaient les nazis.

Lors du procès, Marchais a repris l'essentiel des propos qu'il avait tenus devant les journalistes Harris et Sédouy: «Nous étions très jeunes, nous n'avions aucun contact avec des résistants, devant nous aucune perspective... Que faire? C'est dans ces conditions que nous sommes partis».

Soit, mais 22 ans, ce n'est pas si jeune que ça: à la même époque des adolescents de 16 ans, engagés dans la résistance, payaient leur combat de leur vie ou de longs séjours dans les camps de concentration nazis. Parmi ceux qui en sont revenus, certains se sont trouvés plus tard exclus du PCF par Marchais et ses semblables

à cause de leur fidélité à leur idéal révolutionnaire.

À l'audience, Marchais a pleuré. Que peut valoir une telle attitude, venant d'un homme qui, il y a peu, pour «se justifier» osait déclarer aux journalistes Harris et Sédouy: «Si on avait organisé un référendum en 40 ou même en 41, Pétain aurait eu 90% des voix». On n'insulte pas ainsi notre peuple, quand soi-même, en décembre 42, alors que les maquis se peuplaient de jeunes réfractaires au travail obligatoire en Allemagne, on a signé son ordre de réquisition. Monsieur Marchais, il est trop tard pour pleurer.

(1): Elle consiste à désigner comme objectif à l'arme nucléaire, les populations civiles et non les forces armées ennemies.

Stratégie tous azimuts: elle consiste à orienter le système de défense du territoire de manière à faire face à tout assaillant éventuel, d'où qu'il vienne. S'oppose au système actuel, orienté contre un ennemi désigné d'avance, les pays du Pacte de Varsovie.

Pour le PCF, «tous azimuts» inclue donc notamment les États-Unis parmi les ennemis éventuels. Rappelons que la stratégie gaulliste n'avait de «tous azimuts» que le nom et qu'elle n'envisageait pas un instant de braquer ses feux sur les USA.

Langage dur à la Schmidt :

MITTERRAND PREPARE SON AVENIR

De retour d'Allemagne, où il avait rencontré le chancelier Schmidt, Mitterrand lançait un appel sans équivoque à la collaboration répressive «pour lutter contre le terrorisme». Ces déclarations, il les a réitérées vendredi à midi, sur les antennes de TF 1, en prenant comme prétexte le détournement de la caravelle d'Orly : «Je crois à la nécessité de la fermeté. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir la moindre complaisance pour des actes, quelles que soient leurs justifications, qui attentent à la vie d'hommes et de femmes qui n'ont rien à voir avec le sujet de la provocation ou de la révolte (...) c'est le type même de la barbarie. Il ne peut y avoir la moindre complaisance». A peine cette déclaration prononcée, le gouvernement français, estimant sans doute qu'il avait les coudées franches, a procédé à l'arrestation de Klaus Croissant.

Un tel langage dans la bouche de Mitterrand, qui vise en réalité beaucoup moins les détournements d'avion que la contestation radicale de la société capitaliste, un tel langage est, sinon nouveau, du moins plus explicite que jamais. A n'en pas douter la discussion avec Schmidt y a joué un rôle, le chancelier allemand a su conforter Mitterrand dans l'idée d'une nécessaire collaboration policière contre les révolutionnaires. Rappelons qu'il n'y a pas si longtemps, Mitterrand préférait un livre, «Liberté, Liberté», écrit par une



commission du parti socialiste, et qui prenait alors justement l'Allemagne de Schmidt comme exemple de ce qu'il ne fallait pas faire. Mais, la querelle de la gauche, liée elle-même aux échéances électorales, n'est pas étrangère à ce langage dur. Il y a d'abord la nécessité de donner un certain nombre de gages à des fractions de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie qui s'apprentent à voter Mitterrand et qu'un langage de fermeté, de défense de l'ordre, séduit. Cet aspect des choses est renforcé par la situation politique de la gauche aujourd'hui : il faut que le PS parle haut et fort pour pouvoir en se démarquant nettement du PCF mordre encore plus sur l'électorat traditionnel de la droite.

Mais Mitterrand se situe aussi dans la perspective de l'après 78, et de l'accession possible au gouvernement du PS. Il a évidemment fait l'analyse du climat politique qui résulterait de cette accession au pouvoir, et des pressions de natures différentes auxquelles serait soumis ce pouvoir. La volonté des masses de faire aboutir leurs revendications, et de mettre à profit la présence d'un gouvernement de gauche pour déclencher les offensives qui sont muselées depuis plus de deux ans, constituent évidemment le premier souci du PS, qui entend se donner les moyens pour museler ces offensives. Dans un autre ordre d'idées, le PS sait aussi que des pressions seront appuyées par les

autres partis bourgeois : stratégie de tension développée par le RPR, tentative de manipulation du mouvement des masses pour faire progresser son projet de capitalisme d'Etat, développée par le PS.

Les appels à maintenir et à renforcer l'ordre, lancés par Mitterrand visent de toute évidence à doter l'éventuel gouvernement de gauche dominé par le PS, de moyens d'affronter ces pressions.

Voilà ce qui se cache derrière les propos de Mitterrand aujourd'hui. De ce point de vue, l'expérience de Schmidt est aujourd'hui importante pour lui, comme demain, éventuellement, sa collaboration directe.

Nicolas DUVALLOIS

Bureaucratie et nationalisations

Le piètre plaidoyer du PCF

● Au cours de la polémique qui oppose le PS au PCF, chacun met le doigt sur ce qui, dans le projet politique de son partenaire, est de nature à susciter une méfiance justifiée de la part des travailleurs. C'est ainsi que le PS n'a pas manqué d'accuser le Parti de Marchais de vouloir, à travers les nationalisations, l'avènement d'une société «centraliste bureaucratique». Dans l'Humanité de samedi matin, J.P. Gaudard tente de relever le gant, sans parvenir vraiment à cacher l'ambition de la future nouvelle bourgeoisie.

NATIONALISATIONS

Que prétend Gaudard ? D'abord, que c'est la société d'aujourd'hui qui est «centralisatrice : un petit nombre de groupes industriels et financiers dominant l'économie». Ensuite, que le PS veut pour l'essentiel laisser les choses en l'état : «d'abord, cette formule laisse le patronat dans la place. Ensuite, elle revient à donner l'autre partie du pouvoir, non aux travailleurs, mais à l'état». Voilà qui est bel et bon : effectivement, la société du capitalisme monopoliste d'Etat est bureaucratique, et l'impérialisme français a développé au plus haut point cette sorte-là de centralisme. Non moins incontestablement, le parti socialiste entend pour l'essentiel laisser les choses en l'état.

POUR QUELS INTERETS ?

Qu'en est-il pourtant du projet affirmé par ailleurs par L'Humanité : «L'économie doit être démocratisée, les pouvoirs de décision décentralisés : les travailleurs acquièrent des droits nouveaux, inédits ? Les précisions fournies à ce sujet permettent d'en juger. Tout d'abord, dans le système proposé, «on prend en compte», nous dit L'Humanité, «l'intérêt des travailleurs, les intérêts régionaux et nationaux». Dans la réalité, les choses ne se divisent pas ainsi : ou bien une société est fondée sur l'intérêt des travailleurs — et alors, cela suppose que ceux-ci soient effectivement et entièrement les maîtres de la société, ils ont le pouvoir, tout le pouvoir : et alors, «les intérêts nationaux» ne se distinguent pas de leur intérêt de classe. Ou bien, quel que soit le flou des formules, c'est une bourgeoisie, ancienne ou nouvelle, qui prétend «prendre en compte» l'intérêt de la classe ouvrière, et se couvre de cet oripeau pour défendre le sien propre.

LE PROFIT «REACTUALISE»

La suite montre bien que c'est ce dont il s'agit avec le projet du PCF. Que veut-il en effet ? Que le critère de la production ne soit pas «la rentabilité des groupes industriels pris séparément» ; il s'agit donc de prendre cette rentabilité «globalement», non pas au niveau de chaque groupe, mais à celui de l'ensemble des sociétés nationalisées :

c'est le rêve de gestion plus cohérente d'une couche aspirant à drainer pour elle-même l'ensemble des profits extorqués aux travailleurs des entreprises d'Etat.

D'ETRANGES «REPRESENTANTS» DES TRAVAILLEURS

Le problème, d'ailleurs, est clairement posé : il ne faut pas, pour Gaudard, que «les représentants des travailleurs au conseil d'administration voient leur pouvoir fondre parce que l'actualité de l'entreprise se déplace vers des filiales non nationalisées». Qui sont donc ces «représentants des travailleurs», à qui il s'agit de ménager le maximum de pouvoirs sur les leviers économiques ? La direction PCF de la CGT en a produit un certain nombre, depuis des années ; déjà, ils siègent dans les conseils d'administration de l'EDF, de Renault ou du Gaz de France. Il s'agit de cadres syndicaux... souvent confondus avec des cadres tout court et qui, après avoir des années durant avalisé les réductions de personnel et l'intensification du travail, aspirent maintenant à les organiser eux-mêmes, en se passant de tout autre partenaire.

L'ENJEU : LE POUVOIR DE DECISION

Gaudard, au détour d'une phrase, fait allusion à la proposition de la CFDT d'organiser des conseils d'atelier. A ce sujet, après que le PCF ait fait mine de prendre en compte l'idée, la direction de la CGT s'est empressée de faire savoir qu'il fallait avant tout préserver les prérogatives de l'appareil syndical. On sait par ailleurs les obstacles que le PCF a dressés chaque fois que des travailleurs en lutte s'organisaient pour prendre eux-mêmes les choses en main. «Il est nécessaire que ce ne soient plus les mêmes qui prennent les décisions», écrit L'Humanité. Ainsi se dessine le piège que le PCF tente d'ores et déjà de préparer pour l'après 78 : entraîner les travailleurs dans une bataille pour que sa bureaucratie se substitue à celle qui est actuellement en place. Traquer aux masses en mouvement la perspective de leur propre prise de pouvoir, telle est au contraire la tâche à laquelle les révolutionnaires se consacrent dès aujourd'hui.

Jean LERMET

Après la rupture à gauche :

DEUX PRISES DE POSITIONS SYNDICALES

Germon reproche à la direction confédérale, dans ses prises de position sur le débat interne à la gauche, d'avoir privilégié la question des nationalisations, en passant sous silence «d'autres sujets en discussion, telle la force de frappe» : on sait que, contrairement au vifrage pris au PCF, le texte du dernier congrès de la CGT, qui a encore force de loi, est totalement opposé à l'arme nucléaire.

Surtout, Germon relève : «La définition que le bureau confédéral a donnée des groupes nationalisables correspond exactement à celle du PC. Donc, même si elle s'en défend, la CGT est objectivement entrée dans la polémique qui oppose les partis de gauche». Après avoir relevé les manifestations organisées sous le nom de la CGT devant le siège du PS, il ajoute : «Sont in-

● Les hebdomadaires de la fin de semaine ont apporté, avec un flot de commentaires et de prises de position sur la rupture de l'union de la gauche, deux éléments particulièrement intéressants : il s'agit de la déclaration de Germon, maire socialiste de Massy, rédacteur en chef du Peuple (organe de la CGT) à l'Unité, et de la tribune de Maire dans Le Nouvel Observateur.

quiets tous ceux qui, à l'inverse, soucieux de l'indépendance syndicale, demandent que rien ne soit fait qui puisse porter atteinte au crédit de la CGT».

Cette prise de position publique contre la direction confédérale est un fait nouveau. Elle confirme certainement que les divergences entre PS et PCF sont profondes et importantes. Mais elle vient aussi indiquer que Germon doit estimer être dans une position de force suffisante pour se permettre de parler : c'est dire que, dans le syndicat, les réactions à l'utilisation de la

confédération par le PCF doivent être loin d'être toutes favorables.

De son côté, Maire pousse un peu plus loin que jusqu'ici la critique des positions du PCF dans la négociation : selon lui, il ne faut pas, dans le nombre des nationalisations, «franchir la ligne jaune, celle où nous ne maîtrisons pas bien — et ça semble — les évolutions, celle qui mènerait à l'irréversible ou au difficilement réversible». Mais, à la différence de ce qui se passe pour la direction de la CGT, Maire, après cette

INTERNATIONAL

Voyage de Barre en URSS

UN DENSE RÉSEAU D'ACCORDS

Barre a terminé son voyage par une conférence de presse par laquelle il a affirmé qu'il existe une grande «convergence» entre la position de la France et celles de l'URSS. La détente (à propos de laquelle Brejnev a souligné la satisfaction que lui procuraient les positions de Giscard concernant la conférence de Belgrade) le désarmement (à propos duquel Barre a présenté les propositions françaises qui ne seraient pas rendues publiques avant un certain temps, malgré la nomination officielle de Taittinger au poste de «Monsieur désarmement») et le Moyen-Orient ont fait l'objet de discussions politiques. Délibérément les Soviétiques ont laissé

Dès 1966, date du voyage de De Gaulle à Moscou qui établissait de nouvelles relations franco-soviétiques, était signé un accord de coopération économique, scientifique et technique. Celui-ci étant immédiatement doublé d'accords dans les domaines de la télévision, de l'espace, de l'énergie nucléaire qui donnèrent lieu aux premières réalisations franco-soviétiques : le développement du procédé «Secam», les recherches spatiales, chambres à bulle. Cet accord est complété par un accord de 10 ans sur la coopération industrielle et économique signé en 1973 qui prévoit, notamment, la création en commun de centres industriels en France et en URSS et la livraison de matières premières soviétiques.

A ces accords s'ajoutent les accords commerciaux généralement quinquennaux fixant les objectifs de développement commercial. Les échanges sont multipliés par 10 depuis 1960. L'accord de 75-79 prévoyait un doublement pour cette période. Il était décidé de les tripler à Rambouillet. Il faut cependant relativiser les choses, les objectifs fixés en valeur ne tenant pas compte de l'inflation.

DES POSITIONS QUI ONT ÉVOLUÉ DE PART DE D'AUTRE

En 1966 les accords économiques étaient d'abord un gage de bonne volonté. Pour l'impérialisme français ils signifiaient l'appui de l'URSS pour ses propres recherches spatiales et pour le développement de sa technologie. Pour l'URSS c'était l'accès à certaines technologies élaborées en France. Mais à partir de 70, l'URSS déplaçait en grand sa volonté de s'équiper. Ce sont les grands projets sibériens, l'usine de la «Lamma», Togliatigrad et autres projets similaires qui prennent naissance faisant passer l'URSS au premier rang des demandeurs mondiaux



de biens d'équipements et de machines outils.

C'est le rush où l'Allemagne et le Japon surpassent nettement la France. Mais en même temps des accords de coopération divers lui assurent certaines positions. À partir de 74 l'URSS prend la première place dans les exportations françaises de machines outils, plus de 50% des exportations françaises sont des biens d'équipements.

En même temps qu'elle s'équipe, l'URSS s'efforce d'exporter. Par nécessité d'abord : à partir de 1970 ses dettes à l'Ouest ont cru de façon vertigineuse. Nombres d'anecdotes courent sur les entreprises payées en Vodka ! Certains paiements auraient ainsi été faits à Renault. Mais rapidement elle cherche à obtenir des échanges équivalents. C'est à cela que seront destinées les livraisons de matières premières et à partir de 1974 les accords dits de compensations.

L'un des tout premiers accords de ce type est la livraison de gaz naturel en échange de la fourniture de tuyaux et d'installations pour cette industrie. Il représente 10% de la consommation française de gaz, aujourd'hui les 2/3

de côté le dossier de l'Afrique. Concernant l'aspect économique du voyage R. Barre en tant que président de la grande commission franco-soviétique, a signé un protocole qui concrétise le principe de tripler les échanges d'ici 1979. Cela signifierait que l'URSS passerait des commandes d'une valeur de 18 milliards de francs dans cette période. De leur côté les soviétiques augmenteraient leur fourniture pétrolière. Enfin une extension de la coopération dans le domaine nucléaire concernant d'une part une collaboration au niveau des surgénérateurs et d'autre part une coopération dans le domaine du retraitement a été envisagée.

des contrats passés avec l'URSS sont de ce type. Non seulement ils permettent à l'URSS de s'équiper sans bourse déliée mais encore ils permettent de s'installer sur un marché qui était déjà saturé. Depuis le début de l'actuelle quinquennat qui a débuté en 75, l'URSS a fait de l'exportation un de ses objectifs. Certaines usines sont installées uniquement pour cela. En outre Brejnev disait à la tribune du 25^e congrès qu'il fallait désormais que les accords de compensation ne soient plus seulement appliqués aux seules matières premières mais devaient également être appliqués aux produits finis. En multipliant par 4 (70-75) les échanges avec les pays occidentaux, l'URSS cherchait à se doter d'un appareil de production susceptible de soutenir son effort de guerre et de se lancer également dans la bataille des marchés.

Le dense réseau d'accords avec lequel l'URSS serre la France, sert à lui ouvrir ce marché-là.

LA FRANCE TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION

Par la double dépendance qu'elle a ainsi créée — dépendance du marché soviétique pour l'exportation de biens d'équipe-

ments et dépendance relative pour la fourniture de matières premières — par le dense réseau d'accords, l'URSS a fait de la France son principal terrain d'expérimentation pour la pénétration des marchés occidentaux. D'abord les marchés compensatoires sont nombreux. A partir de 77 la cellulose du cayax d'Oust-Min arrive en France en paiement des installations, de même le gaz naturel. Ensuite la participation soviétique à Fos et à Ambes ainsi que l'installation de la presse d'Issoire sont les premières grandes réalisations soviétiques en Occident. De plus, la première usine russe est implantée à Besançon, elle fabrique des montres. Enfin, c'est en France qu'il y a le plus grand nombre de sociétés commerciales soviétiques.

Depuis 1966, les positions respectives de l'impérialisme français et du social-impérialisme ont changé. Aujourd'hui l'impérialisme français est poussé par la nécessité de trouver des marchés pour tenter de sortir de la crise. Par la place qu'elle occupe, l'URSS se sert de cette situation pour accroître sa pénétration économique et disposer de moyens de pressions politiques.

Grégoire CARRAT

Réponse du KBG aux congressistes d'Honolulu

«Enfermez-les tous !»

Le quotidien de Moscou, les *Izvestia*, vient de publier ses conclusions sur le congrès de l'Association mondiale de psychiatrie, qui s'est tenu du 28 août au 3 septembre, à Honolulu. Sous la plume de son envoyé spécial au congrès, un certain Kassis, le quotidien «analyse» la dénonciation qui y a été faite des crimes de la psychiatrie soviétique : «dénaturation des faits», «fabrications calomnieuses», tels sont les qualificatifs employés pour rejeter les accusations portées contre le fascisme du régime de Moscou.

L'argument-clé des *Izvestia* est simple : ceux qui dénoncent les internements en asiles des opposants politiques d'URSS, sont des fous... bons à interner à leur tour ! Ainsi, parlant de ceux qui à Honolulu, sont intervenus pour que le congrès ne s'entienne pas à quelques échanges académiques sur les risques de la psychiatrie, Kassis affirme : «Il y avait à côté de véritables médecins psychiatres, des criminels de droit commun et des personnes ne jouissant pas de toutes leurs facultés mentales, dont on avait levé les services et qui avaient été amenées à Hawaï pour déchaîner les passions et créer une atmosphère malsaine au congrès (...).»

Pour ce qui est des documents analysant de façon systématique, faits à l'appui, les méthodes employées en URSS pour anéantir la personnalité des opposants, les *Izvestia* ne s'embarrassent pas d'explications superflues, ce sont, dit-elle, des appels de «criminels de droit commun».

Et pour prouver que les internements psychiatriques en URSS relèvent de la science pure, la science psychiatrique soviétique, «une des meilleures du monde», vantée par ailleurs dans l'article de Kassis, le quotidien de Moscou écrit : «Comme l'ont dit les savants soviétiques, les personnes qui avaient été en traitement dans nos hôpitaux psychiatriques et qui ensuite, pour telle ou telle raison, étaient parties pour l'étranger, se sont de nouveau retrouvées dans des cliniques psychiatriques.»

L'internement dans les asiles des pays capitalistes occidentaux n'est-il pas un critère de qualité ? Toutefois, il se trouve que les opposants qui ont échappé à l'enfer asilaire soviétique ne sont pas dans d'autres asiles mais, tentent d'expliquer au monde la vérité sur ce qu'ils ont vécu. Qu'à cela ne tienne, pour les *Izvestia*, ils ne sont que des fous en liberté, des «malades mentaux criminels de droit commun, de V. Fainberg à V. Boukovsky et Plioutch... présentés avec insistance comme des contestataires sains d'esprit...»

Et si les autorités soviétiques et leurs savants ne peuvent pas démontrer que ces gens-là sont des fous, ce n'est que par délicatesse : «Toutes ces falsifications (les témoignages des opposants) pourraient être aisément démenties par la publication de leur dossier médical», écrivent les *Izvestia*, «mais, nos savants estiment que leur publication dans la

nos savants estiment que leur publication dans la presse ouverte violerait le secret médical !»

Afrique Australe : assassinats au Zimbabwe

L'armée raciste de Salisbury a ouvert le feu sur 20 jeunes Africains à l'Est du pays, sous prétexte qu'ils allaient au Mozambique. Les 20 personnes ont été tuées sur le coup. Ces assassinats n'empêchent pas la lutte armée de se développer : 4 militaires rhodésiens ont été blessés par l'explosion de deux mines «anti-personnel» enfouies près de la caserne de Cranborne, dans les environs de Salisbury. La base de Cranborne avait été, le mois dernier, la cible des forces de libération.

Le gouvernement rhodésien vient d'approuver un programme financier destiné à augmenter le service militaire des blancs, les étudiants blancs doivent désormais servir deux ans dans l'armée pour la lutte contre les mouvements de libération.

Schmidt l'avait demandé, Giscard l'a fait

Klaus Croissant arrêté à Paris

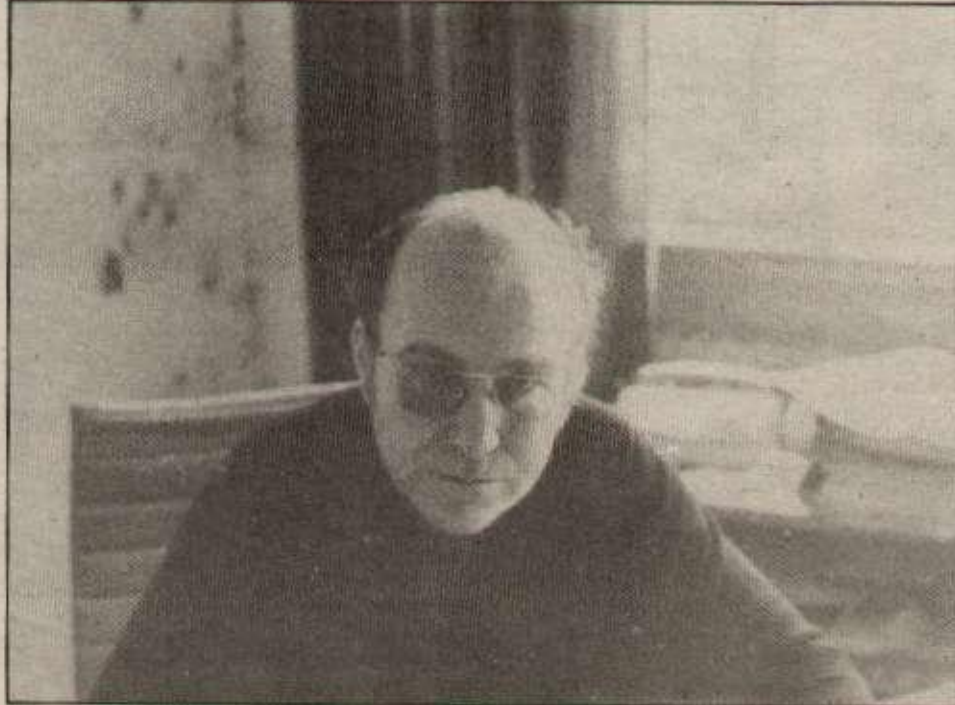
Mitterrand était d'accord

● Klaus Croissant, avocat des militants emprisonnés de la « Fraction armée rouge » a été arrêté vendredi soir à Paris dans le 14^e, peu après avoir accordé un interview à un journaliste du *Matin de*

Paris. Incarcéré, il devait comparaître lundi devant un tribunal qui doit déterminer s'il y a lieu de donner suite à la demande d'extradition du gouvernement allemand.

Klaus Croissant, qui avait accepté de présenter une défense politique des accusés de la Fraction armée rouge avait déjà été écarté de ce procès et poursuivi à plusieurs reprises en 1973 et 1976. La juridiction d'exception mise sur pied à cette occasion vise à « criminaliser » la défense : toute défense politique qui tend à expliquer les motivations des prisonniers politiques est purement et simplement assimilée à la « complicité avec le terrorisme ». Devant les menaces constantes auxquelles il devait faire face et la campagne hystérique de la presse contre lui, Klaus Croissant avait demandé l'asile politique à la France en juillet.

L'arrestation de Croissant aujourd'hui n'est pas un hasard. L'Elysée en a informé Schmidt avant qu'elle soit rendue publique. Dès le mois de juillet, l'Allemagne avait lancé contre Croissant un mandat



d'arrêt international. Après l'affaire Schleyer, Schmidt demande à Giscard de réactiver les recherches, tandis que la presse allemande dénonce une cam-

pagne « anti-allemande », la presse française ayant timidement critiqué le déchaînement de la répression et de quadrillage policier. Dans sa campagne fascisante, la bourgeoisie allemande demande un sou-

dernière, téléphone à Schmidt pour l'assurer de sa solidarité et lui envoie Poniatowski, orfèvre en la matière, pour renforcer la collaboration entre les deux polices. Puis c'est Mitterrand qui, à son retour de Bonn, assure également Schmidt de sa solidarité et affirme qu'il n'y a pas de « risque d'autoritarisme en Allemagne aujourd'hui ». Cette déclaration crée les conditions politiques idéales pour justifier l'arrestation de Croissant ; d'autant plus isolé que ses défenseurs, proches du PS se trouvent ainsi en porte-à-faux, après le feu vert en quelque sorte donné par Mitterrand à Bonnet.

Alors que Giscard proclamait encore récemment la France « terre d'asile », on voit quel sort il réserve à un réfugié politique dès lors qu'il est réclamé par Schmidt. Celui-ci, pour imposer en France ses méthodes de répression et son « modèle allemand » peut, comme on le voit, compter aussi bien sur son ami Mitterrand que sur son ami Giscard.

J.P.C.

Bonnet juge Croissant d'avance

Le ministre de l'intérieur Bonnet a déclaré à propos de Croissant : « Nous sommes convaincus que les accusations portées contre lui sont fondées. Depuis nous apportons à notre voisin toute l'aide que requiert de nous les conventions internationales ». Bonnet en a jugé ainsi et a décidé l'arrestation de Croissant, on peut se demander à quoi va servir le jugement de lundi qui doit se prononcer sur l'extradition !

tien franc et massif de la bourgeoisie française. Elle va l'obtenir : c'est d'abord Giscard qui, la semaine

Ogaden : la prise de Jijiga

Selon le correspondant de l'Agence Reuter, l'importante ville de Jijiga en Ogaden, est passée sous le contrôle total du Front de Libération de la Somalie Occidentale (FLSO). La bataille autour de cette ville a été acharnée et les Éthiopiens ont laissé derrière eux des jeeps, des camions et des stocks de munitions. En Éthiopie, la crise interne atteint un niveau élevé. Plusieurs unités de la deuxième division de l'armée, stationnées en Érythrée, sont en état de révolte. Des querelles éclatent entre les milices et l'armée régulière à propos de la répartition des armes.

Nouvelles de RFA

Par Anne RHEIN

Réduction de l'impôt sur le revenu... Pour bloquer les salaires

Le nouveau plan de relance du gouvernement allemand prévoit entre autres mesures la réduction de l'impôt sur les revenus salariaux.

Selon ce plan, les travailleurs bénéficieraient d'un accroissement de la partie du revenu annuel exonéré d'impôts ; ce qui fait pour un travailleur célibataire 9,35 DM (soit 20 F) par mois en plus ! (Encore cette mesure est-elle fortement contestée par l'opposition chrétienne démocrate, et a donc fort peu de chances d'être acceptée par le Bundesrat).

Tous les partis politiques sont unanimes pour affirmer que « les syndicats, lors des négociations salariales, devront tenir compte des réductions fiscales ». Les augmentations salariales ne doivent pas dépasser 3,5%, déclarent les patrons « pour ne pas mettre en danger la conjoncture ». « Ce sont les syndicats qui, en 1978, décideront de l'emploi et de la conjoncture, et non pas le gouvernement et le parlement » (*Handelsblatt*, quotidien de la grande industrie).

Syndicat des métallos : les 1080 motions de la base !

Les 546 délégués réunis la semaine dernière lors du 12^e Congrès de l'IG Metall (avec 2,6 millions d'adhérents le plus fort parmi les syndicats de la confédération DGB), n'auront guère eu la possibilité de discuter et de décider des 1080 motions adoptées auparavant par les sections syndicales. Pour empêcher que sa politique de collaboration de classe soit remise en cause et que la voix de la lutte se fasse entendre, la direction syndicale a tout fait pour que ce congrès ne puisse que sanctionner les décisions du comité directeur.

Les motions qui exprimaient les aspirations de la base ouvrière, portaient avant tout sur les mesures à prendre contre le chômage, sur la collaboration des syndicats dans la « *Konzertierte Aktion* » (institution regroupant régulièrement des représentants du patronat, de l'État et de la direction syndicale, où ils s'accordent sur la situation politique et économique, « dans l'intérêt de tous ». Si les syndicats se sont retirés momentanément de la « *Konzertierte Aktion* » à cause d'une plainte du patronat contre la cogestion, les travailleurs qui n'ont rien à y gagner, revendiquent quant à eux le retrait définitif.

Parmi les motions présentées : la revendication que l'IG Metall condamne et cesse toute coopération avec les régimes fascistes du Chili et de l'Afrique du Sud.

Outre la composition des délégués (un délégué sur cinq est permanent), outre la répartition du temps, c'est surtout par la façon dont ont été traitées les motions qu'on a essayé de réduire au minimum l'influence des syndiqués de base. Les propositions du comité directeur ont été mises aux voix en premier lieu ; ces « recommandations » adoptées, les motions des délégués ayant trait au même sujet (mais avec souvent des revendications opposées) n'ont même été discutées.

Cependant, on a pu constater cette année une plus grande résolution chez les délégués pour imposer contre la direction syndicale les revendications des travailleurs. En partie avec succès.

C'est sans doute dans la question de la réduction des heures de travail qu'ils ont obtenu la plus grande victoire. Contre les chômage, contre les licenciements, les travailleurs revendiquent de plus en plus massivement la semaine de travail de 35 heures avec entière compensation salariale.

C'est contre la recommandation du comité directeur que le congrès a adopté cette revendication !

« Juste après l'attentat on est fort »...

En l'absence de nouvelles sur les négociations entre les ravisseurs de Schleyer et le gouvernement, la presse parle surtout des modifications de lois adoptées (ou à venir) après l'enlèvement. Si ces modifications sont acclamées et estimées nécessaires par toute la presse bourgeoise, la *Süddeutsche Zeitung* libérale se demande pourtant si l'État n'a pas tendance à court-circuiter la justice.

La *Frankfurter Allgemeine*, proche de la CDU, estime quant à elle, avec satisfaction, que la pression s'exerce beaucoup plus facilement après les attentats terroristes : « Juste après l'attentat terroriste, on est fort ». Selon ce journal, l'augmentation budgétaire pour la sécurité intérieure demandée par Maihofer, n'aurait certainement pas été accordée avec une telle générosité sans l'enlèvement de Schleyer.

IL Y A DEUX ANS

LE QUOTIDIEN DU PEUPLE INTERVIEWAIT KLAUS CROISSANT

● Au début du procès de la Fraction armée rouge, nous avons interviewé Klaus Croissant déjà menacé et poursuivi.

« J'ai passé 7 semaines en prison. Une des raisons de mon arrestation a été que j'ai fait des conférences publiques. On a considéré cela comme faire de la propagande. Le fait principal qu'on me reproche était d'avoir rendu publique ce qui se passe dans la prison pour les prisonniers de la Fraction armée rouge. C'est le travail de chaque avocat de mettre en lumière les conditions de détention qui mènent à détruire les accusés en tant que sujets politiques. C'est ce que nous reprochons aux autorités chargées de la protection de l'État : ils cherchent à anéantir des prisonniers qui ont une conscience révolutionnaire. Un arrêt de la Cour de cassation de Karlsruhe du 22 octobre 1975 dit qu'il y a un certain nombre de prisonniers qui sont tellement dangereux qu'ils sont responsables de ces conditions de détention et de leur propre détention. Cet arrêt est dans la tradition du nazisme, des 12 ans du III^e Reich ; il y a eu des expériences meurtrières avec des gens dits minoritaires comme les juifs, maintenant il s'agit des minorités révolutionnaires. La presse, la radio, la télévision n'osent plus donner d'informations critiques. La défense cherche à rendre publique ce qui se passe, le président l'empêche de dire ce qui est nécessaire : « Ça n'appartient pas au fond ».

« Les autorités judiciaires ne veulent pas reconnaître qu'il y a des prisonniers politiques. Ils considèrent que nous sommes une démocratie parlementaire, si des gens commettent des actes de violence, ce sont des criminels de droit commun. La grande contradiction est que ces « prisonniers de droit commun » ont un statut de détention très sévère qui consiste à les isoler de tous les autres prisonniers. On leur inflige ce traitement dès le premier jour de détention. Ils ont peur que les autres prisonniers soient politisés. Mais on ne peut être politisé que par des prisonniers politiques ! C'est très difficile de rompre les fausses informations. L'État a tous les pouvoirs pour mener une lutte psychologique. Notre devoir est de mettre au clair le contexte. C'est pourquoi Ströbele et moi avons été arrêtés. Ils nous reprochent notre travail de publicité en vue d'une contre-information.

Il y a une dizaine de jours, un juge d'instruction au tribunal de Pontoise faisait placer sous mandat de dépôt deux individus accusés de fraude fiscale, tandis qu'un troisième prenait la fuite. L'affaire du centre commercial «Les Flanades» de Sarcelles (Val d'Oise) refaisait surface.

En effet, les individus écroués et celui qui a pris la fuite étaient associés dans une escroquerie portant sur l'hôtel «Viviana» des Flanades. Entre cette incarcération et la révélation publique du trou financier, plus de cinq mois se sont écoulés, sans qu'aucun élément nouveau ne soit apparu. Le cheminement de la procédure judiciaire est donc extrêmement lent alors que des dizaines d'escroqueries sont patentées et que leurs auteurs ne peuvent pas ne pas être connus. Mais il semble que le premier souci des autorités par rapport à ce scandale est d'éviter les vagues. Car, encore une fois, parmi ceux qui ont trempé dans l'affaire figurent des politiciens locaux et des escrocs entretenant certains liens avec les milieux politiques au pouvoir.

Vautours sur la ville

Par Serge LIVET

L'histoire des Flanades évoque irrésistiblement les aventures des villes-champions du Far-West américain, repaires d'escrocs attirés par l'argent facile. Une véritable nuée d'escrocs s'est en effet abattue sur «Les Flanades» alléchés par les offres incroyables de la SCIC.

Sarcelles a connu son heure de célébrité au début des années soixante. Une ville entière toute de béton surgissait du sol pour loger les travailleurs de la région parisienne. Pour la première fois au lieu d'une cité construite à la périphérie d'une grande ville, le pouvoir décidait de créer une ville entière afin de réaliser une meilleure intégration de ses habitants et d'exercer un contrôle plus efficace que sur ces cités ouvrières éloignées des centres.

A cette ville il fallait, pour qu'elle en soit vraiment une, un centre commercial. L'idée des «Flanades» germa ainsi dans le cerveau de l'architecte Labourdette, collaborateur du ministre de la Construction Albin Chalandon et Leroy, PDG de la SCIC (Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts). Pour eux, cela ne fait aucun doute, les commerces vont affluer et faire des affaires, puisque la clientèle est sur place.

Les Dalton partis, 18 magasins ferment

L'inauguration du nouveau centre commercial a lieu en 1973. Ses promoteurs ont vu

grand : 140 commerces sont prévus sur le papier. Pourtant, ça ne marche pas comme l'espéraient Leroy et Labourdette. Sarcelles n'est encore qu'une ville-dortoir dont les habitants travaillent à Paris ou en proche banlieue et font leurs achats près de leur lieu de travail, plutôt que là où ils résident. Circonspects, les commerçants hésitent à s'installer aux «Flanades». A peine la moitié des 140 emplacements sont vendus. Les charges étant les mêmes quelque soit le nombre des commerçants, les charges dues par chaque commerçant sont évidemment plus lourdes que prévu. Pour entraîner «Les Flanades» vers le succès commercial, les promoteurs ont trouvé une «locomotive» : «Le Bon Marché» qui, comme ne l'indique pas son nom, appartient aux frères Willet, les Dalton du textile. Mais la rentabilité n'est pas suffisante pour les quatre frères qui ont par ailleurs des ennuis judiciaires. Aussi ferment-ils leur magasin des «Flanades» à la consternation de la SCIC. Sans grand magasin, le centre commercial n'a plus aucun avenir. Les Dalton partis, dix-huit magasins ferment. La SCIC décide alors, pour attirer de nouveaux candidats, de les appâter par des offres alléchantes. Elle propose des crédits d'achat et d'aménagement des magasins particulièrement avantageux. Deux possibilités sont offertes aux candidats : achat pur et simple sur la base de 3 500 F le mètre carré, soit location-vente sur quinze ans. Dans les deux cas,

des prêts très avantageux étaient consentis.

Quand les truands se reconvertissent dans le petit commerce

De tels avantages ne pouvaient manquer d'intéresser les escrocs qui se sont abattus sur «Les Flanades» comme des vautours. Le scénario utilisé pour gagner de l'argent rapidement était relativement simple et marcha d'autant mieux que la SCIC fit preuve d'une incroyable naïveté. Il suffisait de dire qu'on allait ouvrir un magasin pour recevoir de l'argent. Dans un premier temps, l'escroc présente un devis du magasin qu'il dit vouloir ouvrir. Ce devis est majoré de 70 % environ, est présenté à la SCIC pour qu'elle accorde les crédits nécessaires à l'aménagement. Celle-ci ne discute pas, même si le projet est invraisemblable. Ainsi, elle accorde des crédits pour un projet de magasin de dépannage de plomberie de 400 mètres carrés. Nulle enquête n'est faite sur les candidats commerçants dont beaucoup ont un passé judiciaire chargé et peu les compétences requises. Avec un peu de moquette, des rayonnages en novopan et quelques coups de pinceau, voilà un magasin créé pour le décor. Quelques jours plus tard ou même avant d'ouvrir, il se déclare en faillite. Les uns après les autres, des magasins font faillite en même temps

qu'ils ouvrent, les sociétés d'agencement de magasins également. La SCIC hérite de magasins-bidons dont elle ne sait que faire, mais ne retrouve pas les millions prêtés. Cela ne l'empêche pas avec une belle constance et une inconscience sans limites de continuer à accorder des prêts à qui en fait la demande. Cela aurait pu continuer si la Brigade financière de la police judiciaire n'avait mis son nez dans l'affaire, et moins naïve que la SCIC n'avait ouvert une enquête. L'escroquerie, selon les estimations les plus sérieuses se chiffrait à six milliards, mais la SCIC n'admet que 500 millions de fraude et n'a toujours pas porté plainte. La SCIC déduit de ses pertes la valeur des magasins qui lui sont restés sur les bras, mais cette valeur est purement hypothétique, dans la mesure où les projets qui ont présidé à leur création sont pour la plupart fantaisistes.

Beau monde et pratiques louches

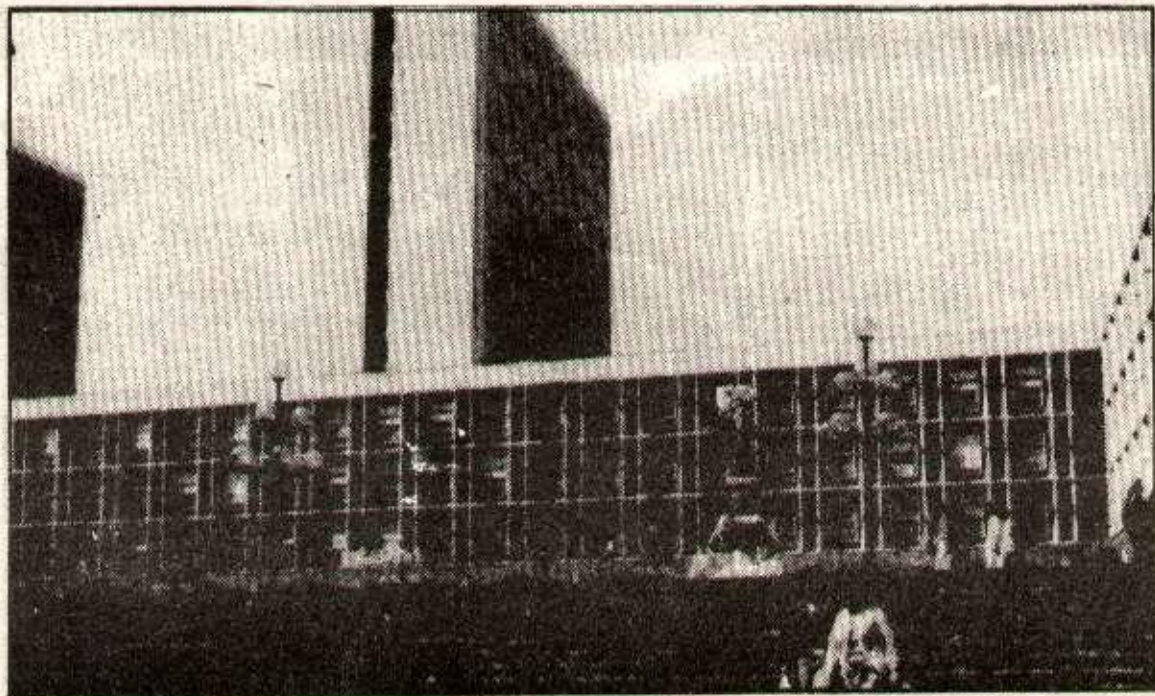
Pour l'agencement des magasins, la SCIC pouvait accorder des crédits allant de 50 à 300 millions. Parmi ceux qui ont profité de cette manne, on trouve André Sauger qui a fait ses classes d'escroc au service de Flatto-Sharon aujourd'hui réfugié en Israël où il s'est fait élire député en achetant les voix de ses électeurs. Sauger a également travaillé à la Garantie Foncière, société immobilière qui réalisa plusieurs escroqueries dans lesquelles était notamment impliqué le député UDR Rives-Henrys. Malgré cette carte de visite ou grâce à elle, Sauger est embauché par la SCIC. Du 1^{er} mars 1973 au 31 mars 1974, il est chargé par elle de commercialiser les emplacements de magasins aux «Flanades». Sauger qui a été inculpé mais laissé en liberté a déclaré : «Je vendais des maisons invendables pour le compte de la Garantie Foncière, et c'est pour cette raison que la SCIC m'a engagé en tant que vendeur de magasins. Ses dirigeants espéraient ainsi que j'attirerais des commerçants aux «Flanades», un centre commercial condamné à l'échec car très mal conçu». Sauger accusé par ses nouveaux employeurs de toucher des pots-de-vin est licencié au bout d'un an par non renouvellement de son contrat. Sauger a révélé quelques-unes

des pratiques de ses employeurs qu'on ne sait si l'on doit taxer de naïves ou de louches. Il prétend entre autres que la SCIC «attribuait illégalement des prêts d'installation afin d'attirer des commerçants démunis de capitaux qui pouvaient ainsi constituer une société commerciale. Il leur était seulement demandé de signer un chèque représentant 10 % du loyer trimestriel. Condamné au dépôt de bilan par la mauvaise conception du centre, le commerçant pouvait obtenir un autre prêt pour un nouveau magasin et ainsi de suite.»

Sauger lui-même, six mois après son départ de la SCIC décide d'utiliser à son profit les facilités accordées. Avec Jean-Pierre Hedam, il crée la société Wyggel, puis la société Ywogel et enfin la société Promedia en l'espace de six mois. Ces sociétés sont censées faire dans les produits surgelés. Elles obtiennent environ cinq millions de prêts pour acheter et aménager des magasins. La SCIC qui a refusé de renouveler le contrat de Sauger parce qu'elle le soupçonne de toucher des pots-de-vin n'hésitera pas cependant à lui accorder des prêts aussi importants. La plus grande partie de ces prêts n'a pas été utilisée pour ce qui était prévu. Avec Sauger et Hedam, sont inculpés dans cette affaire trois autres individus.

Cette escroquerie n'est cependant pas la seule, à quelques mètres de l'immeuble de la SCIC, le centre commercial des «Flanades» prend des allures de décor de cinéma en carton. Une quinzaine de commerces ont fermé leurs portes. Il ne reste plus que quelques commerces qui supportent mal les charges de ce centre disproportionné. Les petits commerces s'étaient regroupés dans un GIE (Groupement d'intérêt économique) qui malgré les subventions de la SCIC a fait faillite. Son président a préféré se reconvertir dans la politique, il s'est fait depuis élire conseiller municipal sur la liste PCF à Saint-Michel-sur-Orge.

On s'en doute, l'affaire des Flanades n'est pas sans répercussion politique, en effet plusieurs politiciens locaux ont trempé dans l'affaire. Nous parlerons dans notre prochain numéro de ces liens entre affairisme et politique que l'on retrouve à Sarcelles comme dans bien d'autres affaires d'escroquerie.



PROGRAMME TÉLÉ

Samedi 1er Octobre

TF 1

13 h 00 - Journal
 13 h 35 - Le monde de l'accordéon
 13 h 50 - La France défigurée
 14 h 05 - Restez donc avec nous
 18 - 05 - Trente millions d'amis
 18 h 40 - Magazine auto-moto
 19 h 10 - Six minutes pour vous défendre
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - Eh bien, raconte
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Numéro un : Nana Mouskouri
 21 h 30 - Le riche et le pauvre
 22 h 20 - Un demi-siècle d'hippodromes
 23 h 05 - Journal

A 2

13 h 00 - Journal
 13 h 15 - Samedi et demi (suite)
 13 h 30 - Hebdo chanson, hebdo musique
 14 h 10 - Les jeux du stade
 17 h 10 - Des animaux et des hommes
 18 h 00 - La course autour du monde
 18 h 55 - Des chiffres et des lettres
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - En ce temps-là, la joie de vivre
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - La Cenerentola
 22 h 10 - Journal
 22 h 35 - La Cenerentola (suite)

FR 3

18 h 15 - Breiz o veva
 18 h 45 - Pour la jeunesse
 19 h 05 - Télévision régionale
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Samedi entre nous
 19 h 55 - Flash journal
 20 h 00 - Les animaux chez eux
 20 h 30 - Histoire vraie
 21 h 35 - Journal

DIMANCHE 2 OCTOBRE

TF 1

13 h 00 - Journal
 13 h 20 - C'est pas sérieux
 14 h 15 - Les rendez-vous du dimanche
 15 h 30 - Concert
 16 h 00 - Sport première
 17 h 50 - Celui qui ne te ressemble pas
 19 h 25 - Les animaux du monde
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - L'arnaqueuse
 22 h 00 - Expressions
 23 h 10 - Journal

A 2

13 h 00 - Journal
 13 h 20 - Bon dimanche (suite)
 19 h 00 - Stade 2
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Musique and music
 21 h 40 - Bouquet de ronces
 22 h 30 - L'archet des bois
 23 h 20 - Journal

FR 3

16 h 50 - Flash journal
 16 h 55 - Les grands fleuves, reflets de l'histoire
 17 h 50 - Espace musical
 18 h 45 - Spécial Dom-tom
 19 h 00 - La France des médecines sauvages
 19 h 55 - Spécial sports
 20 h 05 - Cheval, mon ami
 20 h 30 - L'homme en question. J.C. Averty
 21 h 30 - Animation à Annecy
 22 h 20 - Journal
 22 h 30 - Peter Ibbetson

LUNDI 3 OCTOBRE

TF 1

19 h 00 - Recherches dans l'intérêt des familles
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Une minute pour les femmes
 19 h 45 - Eh bien raconte
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Shane, l'homme des vallées perdues
 22 h 25 - Pour le cinéma
 23 h 25 - Journal

A 2

19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - En ce temps-là, la joie de vivre
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - La tête et les jambes
 21 h 55 - Alain Decaux raconte : Rudolf Hess
 22 h 55 - Journal

FR 3

19 h 05 - Télévision régionale
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Tribune libre
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures
 20 h 30 - Modesty Blaise

MUSIQUE

Carlos Andreu

VIVE LA VIE !

Un disque qui présente un double aspect : à la fois une recherche dans la tradition et la culture populaire des différentes provinces d'Espagne et des pays d'Amérique Latine, et également la volonté de poser, à travers ces formes musicales qui ont véhiculé depuis des siècles les vieilles légendes, le problème de l'expression populaire dans le domaine artistique.

Face A : Dans le premier chant, sur un fond musical andalou, un cri est lancé, celui du fasciste Millán Astray, chef de la légion, qui le 12 octobre 1936, à l'occasion de la Commémoration du «jour de la race» dans l'université de Salamanque, hurla : «*A bas l'intelligence ! Vive la mort !*» Triste cri, sinistre hurlement, que l'Espagne entendra résonner pendant quarante années de dictature.

Le ton du disque est donné, Carlos Andreu va

s'attacher à dire combien l'oppression peut nier la vie dans ses racines les plus profondes, combien elle peut être synonyme de mort.

Le poème suivant, sur une musique populaire des montagnes du Pérou, évoque les ravages que firent au nom de Dieu et de l'église catholique, les Conquistadors Espagnols en Amérique Latine. Destruction de la culture, oppression et surexploitation des indigènes, pillage des ressources naturelles, c'est toute la légende noire de cette Espagne catholique du XVI^e siècle qui justifiait ses atrocités en prétextant qu'elle sauvait des âmes.

Et c'est cet Indien opprimé jusqu'au plus profond de son être que s'adresse le troisième chant :

«*Car nous aussi ceux de Murcie, Extrémadure, Catalogne, Castille,*

Andalousie, Galice, gens des Isles, Pays Basque Nous aussi avons été colonisés, christianisés.»

Car, que ce soit au XVI^e siècle ou au 20^e siècle, «*il s'agit toujours d'écraser les peuples.*»

«*Le Romancero du Travail*», c'est-à-dire une série de chants d'inspiration populaire, évoque le double aspect du travail : le travail qui a transformé l'humanité, moteur de la vie, de l'histoire de l'homme, et d'autre part le travail abrutissant, celui de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Dernier chant de la face A : un chant de noces qui s'inspire de la musique et des chants de la communauté juive que l'Espagne chassa au XVI^e siècle, chargeant l'Inquisition de poursuivre et de brûler tous ceux qui auraient échappé à l'ordre d'expulsion.

— Face B : Comme une réponse au cri fasciste qui était en exergue à la face A, le chant du coq annonce la deuxième partie : «*Vive la vie, vive l'intelligence.*» Et les «*couplets de Moquerie de l'Autorité*» exaltent la culture, non pas la culture décadente d'aujourd'hui, mais celle qui s'appuiera sur l'intelligence libérée et créatrice du peuple, qui sera partie prenante de toutes les affaires du pays.

Sur une musique vive, pétillante, entrecoupée de chants populaires, sont tournés en dérision la production, le bénéfice du patron, la société de consommation, les tares de ce système capitaliste.

La dernière partie consacrée à «*l'Amour et au Malamour*» pose à sa façon les problèmes de la libération de la femme.

Carlos Andreu :
 Viva la Vida
 (disques Vendémiaire)

Elise ou la vraie vie

Claire Etcherelli

Collection «*Lettres Nouvelles*» 82^e épisode
 copyright Édition Denoël

Bernier avait mis Daubat à ma place. Celui-ci dit : «*Ah* », quand il me vit, mais sans chaleur.

— J'ai manqué la porte, lui criai-je.
 — Ça, dit-il sans sourire, il faut se coucher de bonne heure pour se lever le matin.

Puis il descendit de la chaine et se dirigea vers le pupitre de Bernier.

— Vous vous êtes endormie ? demanda Mustapha.

Je souris et me hâtai de m'intégrer. J'avais l'impression que chacun me dévisageait. Contrairement à ses principes, Arezki m'attendait dans la voiture où je devais entrer.

— Qu'est-ce qu'il y a ?
 Il posa la question sans me regarder, en continuant de visser.

— Rien. En retard.
 — Ce soir, presse-toi à la sortie. Tu te souviens ? Châtelet. Je n'aurai pas beaucoup de temps et je dois te parler. N'écoute personne avant que je te parle.

Apparemment, c'était une matinée comme les autres. Arezki travaillait le plus loin possible de moi. La mécanique des gestes fonctionnait convenablement. Mais il y avait l'œil de Mustapha qui me regardait d'un air nouveau, celui du petit Marocain et, lointain et insistant, l'œil de Bernier. Quelque chose avait changé.

A la pause de midi, je me trouvai par hasard et

sans l'avoir voulu derrière Arezki dans l'escalier. Daubat, qui descendait rapidement, me fixa à l'instant où, projetée en avant par ceux qui dégringolaient les marches en vitesse, je prenais appui sur le dos d'Arezki.

Je m'arrêtai devant le vestiaire des femmes, et, comme je levais machinalement la tête, je vis Lucien. Il descendait lentement, blême et raide comme un homme ivre. Sur les tempes, ses cheveux étaient blancs et collés par la peinture. L'expression de son visage s'abêtissait à cause du durcissement des traits et de la fixité du regard. Cette figure tant aimée, tant épiée, qui se défaisait, me bouleversa. Je l'attendis pour lui dire quelques mots.

— Tiens, fit-il, tu es là ? Qu'est-ce qui t'est arrivé ?

Lui aussi ! Je lui demandai comment il savait.

— Je suis descendu ce matin pour voir une carrosserie. Je l'avais salopée, paraît-il. Bernier m'a arrêté pour me demander si je savais la cause de ton absence. Je ne savais pas. J'ai dit non. On est allés ensemble voir la carrosserie. Arezki travaillait dedans. Je lui ai demandé si tu allais bien hier au soir, quand il t'avait quittée.

Je le regardai, incrédule.

— Tu lui as demandé ça ? Devant Bernier ?

— Oui, devant Bernier. Pourquoi pas ?

— Il a répondu ?

— Il a bafouillé.

— Et Bernier ?

— Quoi, Bernier... Il n'a rien dit. Les autres non plus. Ils n'ont peut-être pas entendu.

— Quels autres ?

— Oh, dit-il, tu m'embêtes. Le petit Mustapha, Daubat, je crois, un autre aussi.

J'étais accablée. Lucien s'étonna. Pourquoi se cacher, me demanda-t-il ? Avais-je honte ?

— Tu as l'air catastrophée. Enfin, quoi, je vous ai vus plusieurs fois, le soir, dans le bus. Vrai ou pas vrai ?

— Tu as commis une grosse bêtise, surtout vis-à-vis d'Arezki.

— Allons, Arezki n'est pas en jeu, tu penses à toi, surtout. Je te connais bien. Que veux-tu, c'est l'accident. Quand on s'amourache d'un Arabe...

A suivre

LA CHINE A L'HEURE DU XI^e CONGRES

Reportage réalisé
par la délégation du *Quotidien du Peuple* en Chine



ENQUÊTES ET MOBILISATION

● De Tchangcha, Mao Tsé-toung, à partir de 1922, se rend dans les principaux centres industriels de la province : dans les mines d'Anyuan, à Yueyang, auprès des cheminots de la ligne Kouangtcheou-Hankéou, auprès des ouvriers des mines de plomb et de zinc de Choueikeouchan, et à Tchangcha même, auprès des principales corporations.

Dans ce travail, apparaît, à chaque fois, la même démarche.

D'abord, mobilisation idéologique des ouvriers liés à l'enquête sur leurs conditions de travail et leurs revendications ; ces premières bases d'une conscience de classe prolétarienne une fois posées, le Parti Communiste en dégage la nécessité de l'union contre l'ennemi commun, la nécessité que cette union devienne une réalité.

Dans un deuxième temps et sur la base de cette mobilisation idéologique, sont jetées les bases d'organisation : ainsi est créé à Tchangcha en 1922 le syndicat des maçons et des menuisiers, celui de coiffeurs et des tailleurs. Ainsi, le premier séjour de Mao Tsé-toung à Anyuan permet la fondation du «club des ouvriers de la compagnie des chemins de fer et du charbon de Anyuan» et la création d'une organisation du Parti.

Enfin, il s'agit de consolider cette union, de faire éprouver aux ouvriers, dans la lutte, leur force, lorsqu'ils sont organisés et non plus dispersés ; il s'agit de montrer qu'il est impossible de se libérer sans une lutte résolue face à des forces réactionnaires puissamment armées.

La force du mouvement ouvrier

En septembre 1922, se déclenchent ainsi, sous l'impulsion de l'organisation locale du Parti et du club, sous la direction de Mao Tsé-toung, de grandes grèves dans les mines de Anyuan : 17 000 ouvriers y participent aux cris de «bêtes de somme d'hier, nous voulons aujourd'hui être traités en hommes». La grève est la première victoire remportée par le Comité du parti du Hounan depuis sa fondation : les mineurs obtiennent l'assurance que leurs droits politiques seront respectés, et une augmentation de salaires.

Un mois plus tard, en octobre 1922, 4 000 maçons et charpentiers de Tchangcha, dirigés par le Comité de Parti, se mettent en grève et obtiennent une augmentation de salaires et la liberté professionnelle.

De toutes ces grèves des imprimeurs, des coiffeurs, des tisserands, etc., qui se succèdent dans les années 1922-23, découle un grand renforcement du mouvement ouvrier : sa conscience de classe, son expérience synthétisée par le Parti Communiste, lui permettent de passer à un niveau supérieur d'organisation : des organisations syndicales se créent et le Parti Communiste acquiert de solides ramifications dans la classe ouvrière.

Avec dans l'hiver 1922-23, la grève des cheminots, s'achève cette première vague de luttes dirigées par le Parti Communiste. Sauvagement réprimée, la grève des cheminots est, pour Mao Tsé-toung, une expérience riche d'enseignements : pour vaincre, la classe ouvrière doit être unie, mais ne doit pas être seule. Pour vaincre, la classe ouvrière a besoin du soutien de ses alliés, de son allié naturel le plus proche, la paysannerie.

Mao Tsé-toung : développer impétueusement le mouvement paysan

Dès 1923, au 3^e congrès du PCC à Canton, Mao Tsé-toung tire le bilan de ces luttes : non seulement, le Parti Communiste doit s'allier au Kuomintang du Sun Yat Sen, former un front uni dirigé par les ouvriers et les paysans, mais il doit lui-même mobiliser sans réserve la paysannerie. Une telle idée, que les paysans puissent, dans leur grande majorité, se placer du côté de la révolution, était bien loin d'être une idée couramment admise. Elle était même fortement minoritaire au sein du Parti

et rencontrait une vive opposition.

Là encore, le Hounan est le centre de ses activités et plus spécialement son village natal, Chaochan. Le but de Mao Tsé-toung en retournant à Chaochan est d'acquiescer, au contact de la paysannerie, une meilleure connaissance de celle-ci, de ses problèmes, de ses revendications, de ses formes d'organisations.

Là encore, le travail commence à la fois par une enquête et par un début de mobilisation large des paysans : une école du soir est ouverte, et, sur cette base, se crée une «union paysanne» clandestine et plusieurs cellules du Parti : en 1925, les sections du Parti à Chaochan comptent 110 membres. Pour éduquer les paysans membres du Parti et pour former des cadres paysans pour toute la Chine, Mao Tsé-toung fonde, à Wouhan, puis à Canton, l'Institut national du mouvement paysan.

Grâce à ces bases idéologiques et politiques, en 1925-26, un important mouvement paysan s'étend dans le Hounan, soulèvement, de village en village, les paysans contre les propriétaires fonciers qui accaparent les récoltes et les terres, contre le prix élevé des fermages et des grains. Partout des «unions paysannes» se créent, décidant des formes d'organisation et de lutte : l'union paysanne devient, de fait, l'unique organisme de pouvoir à la campagne.

Unir mouvement ouvrier et mouvement paysan

Pour unir mouvement ouvrier et mouvement paysan, faire le bilan des expériences de part et d'autre, deux conférences provinciales sont réunies à Tchangcha le 1^{er} décembre 1926 : l'une rassemble les représentants paysans des unions paysannes ; l'autre, les représentants ouvriers, membres de unions syndicales. C'est en ouvrant les travaux de ces conférences que Mao Tsé-toung, en tant que président de la commission paysanne du Comité Central, indi-

que pour la première fois que «le problème central de la révolution nationale est celui des paysans».

Le bilan de ces expériences donna un nouvel essor à la lutte paysanne, prouvant avec éclat que la mobilisation de la paysannerie était pleinement possible et révolutionnaire : les paysans, sous la direction du Parti Communiste et des unions paysannes, organisent leurs propres forces armées, établissent leur propre pouvoir : des monnaies au nom des unions paysannes sont battues, et des sceaux, marqués du signe de la charrue, symboles de ce pouvoir, frappent les actes condamnant le propriétaire foncier à mort.

Enquêter pour connaître et convaincre

En janvier 1927, pendant un mois, Mao Tsé-toung, une nouvelle fois, repart en enquête chez les paysans du Hounan. Il s'agit pour lui non seulement de persuader les paysans d'engager la lutte contre le féodalisme et l'impérialisme, mais surtout, par cette enquête approfondie, par cette synthèse supérieure de tous les éléments déjà acquis au cours d'années de pratique et de lutte au sein de la paysannerie, il s'agit d'apporter au Parti Communiste la preuve que les paysans, ces 80% de la population chinoise, sont bien l'allié le plus sûr, le plus proche de la classe ouvrière, d'emporter la conviction que, sans mobilisation des paysans, la révolution ne peut qu'échouer.

De cette époque de 1927, résultent deux grandes conséquences :

● Le «Rapport sur l'enquête menée dans le Hounan à propos du mouvement paysan» non seulement expose avec précision la situation de la paysannerie mais témoigne de la rigueur

scientifique dont la démarche, l'élaboration politique sont empreintes.

● Cette enquête, la mobilisation qui l'accompagna et ses conséquences politiques sur l'état du mûrissement des contradictions à la campagne amenèrent Mao Tsé-toung à aider le mouvement paysan à franchir une nouvelle étape. Ceci dans une situation où, pour beaucoup, la révolution apparaît comme condamnée : le Kuomintang, rompant le Front uni, s'engageait dans la répression violente des révolutionnaires et du mouvement ouvrier, tandis qu'au sein du Parti dominait une ligne de capitulation. Convaincu que l'avenir de la révolution réside dans l'alliance des ouvriers et des paysans, dans leur lutte commune, Mao Tsé-toung décide de tirer la leçon des échecs des insurrections de Shanghai, Nankin, Canton, de montrer que la révolution ne s'est pas éteinte avec ces échecs.

En août 1927, dans le Hounan, le Parti Communiste organise le soulèvement le plus massif et le plus puissant de paysans : c'est «l'insurrection de la Moisson d'Automne» et la marche vers les monts d'Automne et la marche vers les monts Tsin-Kang, qui tracent à la révolution sa perspective : ainsi sont fondées la première base rouge à la campagne et la première armée des ouvriers et des paysans. Cette «étincelle» qui «pouvait mettre le feu à toute la plaine» ne devait plus s'éteindre.

Tout ce cheminement qui de Chaochan à l'insurrection de la Moisson d'Automne, parcourt le Hounan, soulève ses forces vives, cherche la vérité avec une rigueur inlassable, c'est celui qui, dans ses grands traits, a jalonné la formation de la pensée révolutionnaire de Mao Tsé-toung : dégageant les lignes — forces de la révolution chinoise, elle inscrit, dans ses contours, la théorie marxiste-léniniste de la connaissance.

Demain :
LUTTE ENTRE LES DEUX LIGNES
POUR L'IRRIGATION DU HOUNAN